

7 OCTOBRE

**Les trois
années qui ont
bouleversé
la Palestine**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

P 7

Mercredi 7 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6866 - 23^e année

GUTERRES DÉMOLIT LE RÉCIT MAROCAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

« L'autodétermination reste au cœur de la solution »



Ph: DR

Contrairement à la propagande du Makhzen, qui manœuvre à la veille de l'échéance du Conseil de sécurité sur le dossier sahraoui, pour vendre la marchandise infecte dite « plan d'autonomie », le rapport du S. G. de l'ONU, tout comme la résolution 2797, laisse le libre choix au peuple sahraoui de disposer de lui-même dans le cadre d'une consultation référendaire.

LIRE EN PAGE 6

**UN HOMMAGE DE LA NATION
A ÉTÉ RENDU, HIER À ALGER,
AU DÉFUNT BOUALEM
BOUALEM**



L'Algérie perd un homme d'État

P 24

ÉDUCATION



Le calendrier des examens et des vacances fixé

P 5

AVIS D'UN EXPERT AMÉRICAIN

Le projet marocain de gazoduc est irréalisable

P 2

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

Mahdjouba et Zamane Chark, jumelé de base

P 21

AUTEURS DES INCENDIES VOLONTAIRES, DE TRAHISON ET D'ACTES D'ENLÈVEMENT DE MINEURS

Le projet de loi exclut les circonstances atténuantes

P 3



L'ÉDITO

La rentrée de la formation professionnelle (FP) a eu lieu dimanche dernier. C'est la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, qui a donné le coup d'envoi officiel à partir de la Wilaya de s. On apprend qu'à cette occasion, « Plus de 400.000 stagiaires et apprentis ont rejoint les instituts d'enseignement et de formation professionnels à travers le territoire national ». Que « 23 nouvelles spécialités couvrant des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables et la cybersécurité » ont été introduites cette année. Au total, le secteur offre 525 spécialités. Que les diplômes délivrés sont le CAP (certificat d'aptitude professionnelle), le CMP (Certificat de Maîtrise Professionnelle) ou le BT (Brevet de Technicien). Que les inscriptions se font sur deux plateformes numériques (Takwin et Es senâa) ainsi que sur le portail du ministère. Il existe des formations à distance. Elles sont dispensées par le CNFEPD (Centre national de formation professionnelle et d'enseignement à distance). Le secteur compte « 1054 établissements de formation, dont 26 nouveaux établis-

Vocations, visibilité et FP

sements et 19 centres d'excellence, à travers le pays. ». Dans son discours, notre ministre a précisé que « la nouvelle orientation du secteur relie la formation à l'emploi selon les besoins du marché du travail ». On a appris également que « 1000 places sont réservées chaque année aux stagiaires étrangers ». Il n'y a pas que des formations à l'intérieur des centres de la FP. Des partenariats ont été signés avec des opérateurs pour recevoir et former des stagiaires (apprentis). Mme Arhab a également précisé que « près de 30.000 diplômés des Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) au sein des établissements de formation portaient un projet d'investissement, et que 25 incubateurs d'entreprises bénéficiaient d'un accompa-

gnement ». Devant une si grande richesse des moyens de formation, un jeune de 14/15 ans ou de 17/18 qui voudrait bénéficier d'une formation, ne s'y retrouverait pas facilement. Pourquoi ne pas créer une sorte de « guichet unique » numérisé rassemblant toutes les offres de FP à travers le pays, région par région. Ce qui aideraient nos adolescents à faire leurs recherches en fonction de leurs vocations et ainsi mettre toutes les chances de leur côté pour atteindre l'excellence. Sur ce point, notons que l'Algérie était présente en Chine en septembre dernier avec, seulement, deux candidats à la finale du 48ème « WorldSkills Shanghai 2026 » qui est la plus grande compétition mondiale des métiers et de la formation professionnelle. Pour la 49ème édition, qui aura lieu du 15 au 20 novembre 2028 à Aichi (Japon), notre grand pays ambitionne, à coup sûr, d'envoyer plus de compétiteurs. Dans les pays avancés, les différentes phases de présélections régionales pour ce rendez-vous mondial de 2028 à Aichi, sont en cours depuis le début de l'année. Mme Arhab a seulement annoncé « les Olympiades africaines des métiers à la fin du mois de novembre prochain à Oran ». S'agit-il d'un oubli ?

Zouhir Mebarki

AVIS D'UN EXPERT AMÉRICAIN

Le projet marocain de gazoduc est irréalisable

L'avis de l'expert et analyste américain spécialiste des questions pétrolières et gazières en Afrique du Nord, Geoff D. Porter.

Porter, exprimé dans une publication sur son compte sur la plateforme « X », est plus que péremptoire : le projet de gazoduc Afrique-Atlantique auquel aspire le Maroc « ne sera jamais réalisé ». Et il explique pourquoi : le modèle économique porté par la proposition marocaine de projet de gazoduc Afrique-Atlantique, visant à relier le Nigeria à la façade atlantique jusqu'au Maroc, "ne garantit ni la rentabilité du projet ni un retour sur investissement", soulignant que ce projet « ne sera jamais réalisé ». Il précise que "le nombre élevé de pays qui seront traversés par le gazoduc (11 pays) constituait l'un des facteurs qui compromettent ce projet", notamment au regard, "de la problématique économique liée au prélèvement par chacun des onze pays de transit de 5% du gaz acheminé, en guise de redevance", ce qui, selon lui, "remet fondamentalement en question le projet". Il a estimé que la multiplicité des accords de paiement de droits de transit en nature "repousse tout retour sur investissements au-delà de l'horizon de n'importe quel investisseur". "Les pays



produisent du gaz pour le vendre et les projets de gazoducs ont besoin de clients qui s'acquittent de redevances en contrepartie de l'utilisation des infrastructures, pour récupérer leurs investissements", a-t-il expliqué, soulignant que "le projet de gazoduc Afrique-Atlantique ne réunit pas les conditions économiques suffisantes pour atteindre cet objectif".

Pour Geoff D. Porter, qui sait de quoi il parle, le projet passe à côté de deux points fondamentaux : "permettre aux pays producteurs de vendre leur gaz pour en tirer des recettes et assurer des revenus suffisants pour garantir un retour sur investissement", a-t-il poursuivi. L'expert américain rappelle l'évocation de ce projet par le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa dernière entrevue avec des représen-

tants de la presse nationale. Il fait observer que la position exprimée par le président de la République est que l'équation économique liée à ce gazoduc « n'a aucun sens », au regard du volume de gaz qui serait prélevé par chaque pays par rapport aux revenus attendus du projet. On sait que le projet de gazoduc transsaharien (TSGP, Trans-Saharan Gas Pipeline) reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie, d'une capacité de transport prévisionnelle comprise entre 20 et 30 milliards de m3 de gaz par an sur près de 4.000 km, est entré, depuis juin dernier, dans sa phase de concrétisation, avec le lancement des travaux sur le tronçon algérien dans la région d'Aoulef, en juin dernier, tandis que les relevés topographiques sur le tronçon nigérien devraient débuter au cours de ce mois d'octobre. En outre,

avantage supplémentaire, le projet de gazoduc transsaharien ne se limite pas au transport de gaz naturel, il contribue à l'intégration énergétique et économique en Afrique, à travers l'ouverture d'un nouvel accès aux ressources gazières nigérianes et le renforcement du rôle du Niger en tant que pays de transit, tout en consolidant la position de l'Algérie en tant que pôle énergétique reliant les ressources du continent aux marchés internationaux, notamment européens. Les institutions et organisations internationales et régionales spécialisées ne s'y sont pas trompées en s'accordant sur l'importance du TSGP, considéré comme un projet structurant à même de renforcer la position du continent en tant qu'acteur central dans l'équilibre du marché mondial et de constituer un corridor énergétique majeur au service de la sécurité énergétique, de l'intégration économique régionale et de la coopération continentale. Pour rappel, le TSGP s'étendra des zones de production de gaz au Nigeria, en passant par le Niger, jusqu'à Hassi R'Mel, considéré comme l'un des principaux centres gaziers d'Algérie. Il sera raccordé au réseau national de transport ainsi qu'aux infrastructures existantes d'exportation vers les marchés internationaux, notamment européens. Le projet est développé en partenariat entre Sonatrach, la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) et la société nigérienne Sonidep.

M. R.

INVESTISSEMENT

L'AAPI présente au FMI les avancées de l'Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, au siège de l'Agence, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre d'une visite de travail en Algérie. La rencontre a été consacrée aux évolutions enregistrées dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires et au développement de l'investissement dans le pays, a indiqué l'AAPI dans un communiqué. La réunion, tenue en présence d'un représentant de la Banque d'Algérie et de cadres de l'Agence, a permis de présenter les principales évolutions de l'écosystème de l'investissement ainsi que les efforts engagés pour améliorer l'environnement des affaires et renforcer l'attractivité de l'économie nationale. Les échanges ont notamment porté sur la simplification des procédures, l'amélioration de l'accompagnement des investisseurs ainsi que le renforcement de la transparence et de la lisibilité du cadre réglementaire régissant l'investissement. Cette rencontre intervient alors que les autorités algériennes mettent en avant la dynamique de l'investissement et la diversification de l'économie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait récemment souligné que les performances économiques enregistrées pourraient permettre à l'Algérie d'atteindre un PIB de 400 milliards de dollars à la fin de 2026 ou au début de 2027, voire de dépasser ce niveau, en s'appuyant notamment sur la dynamique des investissements et la valorisation du

potentiel de plusieurs secteurs. Ces projections présidentielles s'inscrivent dans une trajectoire plus optimiste que certaines estimations du FMI. Dans son dernier rapport consacré à l'Algérie, publié en septembre 2026, le Fonds table sur une croissance réelle de 3,8 % en 2026, après 3,9 % en 2025. Il estime également que les perspectives à court terme demeurent globalement favorables, tout en appelant à poursuivre les réformes destinées à renforcer la diversification et l'investissement privé.

Au cours de la rencontre, les deux parties ont également évoqué le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement des investisseurs et la facilitation de la concrétisation de leurs projets, ainsi que la dynamique des investissements locaux et étrangers et les perspectives de leur développement, au service de la diversification économique, de la création de valeur et de l'emploi. Les discussions ont, en outre, porté sur les moyens de poursuivre l'amélioration de l'environnement de l'investissement, de renforcer la confiance des investisseurs et de soutenir la compétitivité de l'économie nationale ainsi que son intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Sur la question du financement de l'économie, la position des autorités algériennes demeure marquée par le refus du recours à l'endettement extérieur. Abdelmadjid Tebboune avait déjà réaffirmé que l'Algérie n'opterait pas pour cette voie, la considérant comme incompatible avec

son approche de la souveraineté financière. À l'issue de la rencontre, l'AAPI et la délégation du FMI ont souligné l'importance de poursuivre le dialogue et l'échange d'expertises sur les questions liées à l'investissement et au climat des affaires, afin d'accompagner les efforts de réforme et de renforcer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement.

Ania N.

FONCIER ÉCONOMIQUE

Près de 200 hectares dégagés pour l'investissement

Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé, hier 79 assiettes foncières d'une superficie globale de 197,5 hectares, en prévision de leur mise prochainement à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique de l'investisseur. Cette décision a été prise lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence, tenue au siège de l'AAPI sous la présidence d'Abderrazak Azab, en présence du directeur général, Omar Rekkache. Selon un communiqué de l'Agence, les nouvelles assiettes foncières sont réparties sur huit wilayas : Bordj Bou-Arréridj, Médéa, Oran, Ouled Djellal, Relizane, Tindouf, Saïda et Batna. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application du dispositif réglementaire fixant les conditions et

modalités d'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement. Les travaux de la session ont également porté sur l'examen et le traitement des dossiers de candidature déposés précédemment. À l'issue de l'évaluation des demandes, 17 projets d'investissement ont été retenus et approuvés pour bénéficier du foncier économique. Pour rappel, le Conseil d'administration de l'AAPI regroupe les secrétaires généraux des secteurs ministériels concernés par les affaires étrangères, les hydrocarbures, les mines, les collectivités locales, les finances, l'industrie, l'agriculture, l'énergie, l'urbanisme, le commerce extérieur et intérieur, l'hydraulique, le tourisme, l'environnement et l'emploi.

Sarah O.

ALGÉRIE-NIGER

La dorsale transsaharienne à fibre optique entre en exploitation

L'Algérie et le Niger franchissent une nouvelle étape dans le renforcement de leur connectivité numérique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et son homologue nigérien, Hamani Kagné, ont présidé hier, à Assamaka, à la frontière entre les deux pays, la cérémonie officielle de lancement de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant l'Algérie au Niger. Cette infrastructure, réalisée grâce à une collaboration entre les compétences techniques d'Algérie Télécom et de Niger Télécom, relie In Guezzam, côté algérien, à la région d'Arlit-Agadez au Niger. Elle offre dès sa mise en exploitation une capacité de transmission de 100 Gbps, avec des possibilités d'extension permettant d'augmenter progressivement le débit en fonction de l'évolution des besoins numériques. Présent lors de la cérémonie, plusieurs responsables et représentants des organismes spécialisés des deux pays ont assisté au lancement de cette liaison, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-nigérienne dans le secteur des télécommunications.

UN CORRIDOR NUMÉRIQUE À PORTÉE RÉGIONALE

Lors de son intervention, Sid Ali Zerrouki a souligné la portée stratégique de cette liaison, inscrite dans les travaux du Comité de liaison de la dorsale transsaharienne, qui regroupe l'Algérie, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Nigeria et le Tchad. Le ministre a également rappelé que le projet s'inscrit dans la dynamique du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et dans la volonté de renforcer les capacités africaines en matière de connectivité. Selon Zerrouki, cette infrastructure doit contribuer à élargir l'accès à l'internet haut débit, accélérer la transformation numérique et faciliter les échanges économiques et commerciaux transfrontaliers. Elle doit également participer à la modernisation des services publics numériques et au renforcement de la souveraineté numérique des pays de la région. Le ministre a enfin souhaité que cette réalisation constitue un acquis durable pour la région, saluant le travail des cadres et ingénieurs des deux opérateurs ayant contribué à sa concrétisation.

A. N.

AUTEURS DES INCENDIES VOLONTAIRES, DE TRAHISON ET D'ACTES D'ENLÈVEMENT DE MINEURS

Le projet de loi exclut les circonstances atténuantes

Le projet de loi prévoit l'instauration de la peine de mort contre, outre les ravisseurs d'enfants mineurs, « les auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères pour trahison, d'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale ».



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a indiqué hier que le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal prévoit des sanctions à l'encontre de toute personne qui finance, incite ou participe à des actes ou crimes d'incendie ainsi qu'à des atteintes graves aux enfants, par quelque moyen que ce soit, y compris à travers les plateformes de réseaux sociaux.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée à l'examen du texte, présidée par Azzouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre de la Justice a relevé que ces actes sont, dans de nombreux cas, commis sous l'instigation de parties étrangères, ce qui constitue, selon lui, une forme de trahison et d'atteinte à l'intégrité du territoire national. « Le projet prévoit dès lors des sanctions contre toute personne qui finance, incite ou participe à ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris à travers les réseaux sociaux », a-t-il souligné, précisant que le projet de loi traduit « la volonté politique ferme des hautes autorités du pays » de lutter contre les formes de criminalité grave qui ont connu une propagation ces dernières années.

Parmi les principales mesures proposées figure l'extension de la peine capitale à certaines formes particulièrement graves d'incendie volontaire.

Le texte prévoit ainsi la peine de mort pour les auteurs d'incendies volontaires de forêts et de champs, ainsi que pour les actes de destruction volontaire de biens publics ou privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de faits de trahison, de collaboration avec l'étranger ou de criminalité organisée. Le dispositif prévoit également la peine capitale pour certains actes visant la sécurité et l'ordre publics, l'unité nationale ou encore la stabilité économique et environnementale, dans les conditions définies par le texte.

Le ministre de la Justice a expliqué que les enquêtes judiciaires et sécuritaires menées ces dernières années avaient fait apparaître une évolution « grave et préoccupante » des modes opératoires utilisés dans les incendies, notamment ceux touchant les espaces forestiers et entraînant de lourdes conséquences humaines, économiques et environnementales. L'extension de la peine de mort ne constitue toutefois pas une nouveauté absolue dans le Code pénal algérien.

Cette peine est déjà prévue depuis 1966 pour certaines infractions graves, notamment lorsque l'incendie provoque la mort, ainsi que dans certains cas d'enlèvement d'enfants. Le nouveau texte élargit ainsi son champ d'application à d'autres situations précisément définies par la loi.

UNE PROTECTION RENFORCÉE DES ENFANTS

L'autre volet majeur du projet concerne

la protection pénale de l'enfant. Le texte prévoit la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants dans les cas prévus par la loi, avec une aggravation lorsque les faits sont accompagnés de torture, d'agression sexuelle ou de sévices. Selon les explications du ministre, cette disposition vise à apporter une réponse pénale plus ferme face à la recrudescence des crimes portant atteinte à l'intégrité et à la sécurité des enfants.

Le projet fait ainsi passer, dans les cas concernés, la peine de la réclusion criminelle à perpétuité à la peine capitale. Autre disposition importante soulignée par Boudjemaâ : les personnes condamnées pour les actes visés par le projet, notamment ceux liés aux incendies ou aux atteintes graves aux enfants, ne pourront pas bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal.

Le ministre a ainsi présenté ces modifications comme un renforcement de l'arsenal juridique national face aux crimes considérés comme particulièrement graves, avec l'objectif affiché de renforcer la protection des personnes, des biens et des intérêts fondamentaux de la société.

Sarah O.

SAYOUD AUX NOUVEAUX WALIS : « Soyez dévoués au service du citoyen »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a procédé lundi soir à l'installation officielle de Nacer Zougari dans ses fonctions de wali d'El Kantara, conformément à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant promotion d'El Kantara au rang de wilaya à part entière.

Lors de la cérémonie d'installation, Sayoud a félicité le nouveau wali pour la confiance placée en lui par le président de la République, soulignant que cette responsabilité exige « un esprit de responsabilité et de dévouement au service du citoyen ». Il l'a également appelé à être constamment présent sur le terrain et à poursuivre les efforts visant à améliorer les conditions de vie de la population et à concrétiser les programmes de développement local. À cette occasion, le ministre a mis en avant les atouts stratégiques, économiques, touristiques et culturels d'El Kantara, décrite comme une porte historique entre le Nord et le Sud du pays. La nouvelle wilaya dispose notamment d'un potentiel important dans l'agriculture saharienne, le tourisme écologique et culturel, les industries de transformation ainsi que les activités logistiques. Sayoud a souligné que la création de la wilaya d'El Kantara doit permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'investissement et de développement local. « L'État accompagnera cette nouvelle collectivité à travers le renforcement des infrastructures, des réseaux routiers, de l'alimentation en eau et en énergie, ainsi que le développement des structures sanitaires, éducatives et de services. » a-t-il assuré. Le ministre a, par ailleurs, appelé le wali de Biskra et l'ensemble des services concernés à poursuivre leur accompagnement de la nouvelle wilaya, notamment sur les plans administratif, technique, logistique et humain, afin de permettre la mise en place progressive de ses structures et institutions.

À l'issue de son intervention, Sayoud a officiellement annoncé, au nom du président de la République, l'installation de Nacer Zougari en qualité de wali d'El Kantara.

S. O.

HABITAT Les walis insistent sur l'achèvement des programmes de logement

Les walis de la République ont insisté sur la poursuite de la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés afin d'accélérer la réalisation des programmes de logement. En effet, lors des cérémonies marquant la Journée arabe de l'habitat 2026, placée cette année sous le slogan « La résilience sociale : construire des communautés capables de s'adapter », les walis ont appelé à renforcer la coordination entre les différents intervenants, à accélérer le rythme de réalisation des programmes de logement et à prendre en charge les préoccupations exprimées par les citoyens. Ces orientations s'inscrivent dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de promouvoir un environnement urbain répondant davantage aux besoins des populations, tout en veillant à la qualité des projets et à leur accompagnement par les équipements et services nécessaires. Cette occasion a permis de présenter les différents programmes et projets réalisés ou en cours de réalisation dans les domaines du logement et de l'urbanisme, ainsi que de faire le point sur leur état d'avancement et les efforts consentis pour améliorer la qualité des projets d'habitat. Les cérémonies, organisées en présence des autorités locales, des représentants des différents secteurs, organismes et établissements concernés par le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, ainsi que de représentants de la communauté universitaire et des acteurs du domaine, ont également été l'occasion de mettre en avant les efforts visant à renforcer les équipements, les infrastructures et les services publics accompagnant les ensembles résidentiels.

S. O.

ALLOCATION DE RAMADHAN 2027

Les inscriptions à partir du 11 octobre

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a fixé à 30 jours, du 11 octobre au 9 novembre 2026, la période d'inscription des chefs de familles démunies ou de leurs représentants souhaitant bénéficier de l'allocation de solidarité du Ramadhan 2027. L'inscription s'effectue auprès du bureau chargé de l'action sociale de la commune de résidence.

Elle peut également être effectuée en ligne via le site officiel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à travers la plateforme numérique dédiée à cette opération. Selon une note d'encadrement datée du 4 octobre dernier, adressée aux walis pour transmission aux

walis délégués, chefs de daïra et APC, les inscriptions concernent tous les nouveaux demandeurs, tandis que les bénéficiaires de l'allocation au titre de 2026 ne sont pas concernés par une nouvelle inscription, étant enregistrés automatiquement dans le système d'information. Le dossier comprend une fiche de renseignements personnels, une copie de la carte d'identité nationale ainsi qu'un chèque postal barré.

Le bureau de l'action sociale est tenu d'introduire quotidiennement les données dans le système d'information afin d'éviter les retards et l'accumulation des dossiers. Le ministère a également fixé au dimanche 22 novembre 2026 la date limite pour l'introduction dans le système d'information

des données relatives aux nouveaux inscrits, afin de permettre l'achèvement des différentes étapes de l'opération dans les délais impartis. Au-delà des documents fournis par les demandeurs, l'étude des dossiers prévoit également une vérification des informations via le système d'information, avec un croisement des données auprès des organismes de sécurité sociale, notamment la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la Caisse nationale des retraites (CNR). Des enquêtes peuvent également être menées par les services communaux auprès des différentes administrations et organismes concernés,

lorsque cela est nécessaire, afin de vérifier la situation réelle des demandeurs. Par ailleurs, le ministère a appelé les chefs de daïra et les présidents des Assemblées populaires communales (APC) à renforcer les mesures de contrôle avant le versement de l'allocation de solidarité au titre du prochain Ramadhan. Il a notamment insisté sur la réalisation d'enquêtes de terrain afin de vérifier la situation sociale réelle des bénéficiaires, alors qu'une hausse du nombre de bénéficiaires de cette allocation, fixée à 10.000 dinars, est attendue cette année. L'objectif est de garantir le versement de cette aide aux chefs de familles démunies avant le début du mois sacré.

Ania N.

NAPEC 2026

Intense activité de Mohamed Arkab

Les travaux de la 14e édition du Salon et Congrès africain et méditerranéen de l'énergie et de l'hydrogène (NAPEC-2026) prennent fin aujourd'hui au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

Cet événement a donné l'opportunité au ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, de tenir, lundi à Oran, une série de rencontres bilatérales avec des dirigeants et représentants de plusieurs grandes compagnies mondiales activant dans le secteur des hydrocarbures. Il a, ainsi, la directrice générale de la compagnie thaïlandaise "PTT Exploration and Production" (PTTEP), Mme Kanitta Sartwatayu, pour examiner les moyens de renforcer et d'élargir les relations de coopération et de partenariat entre le groupe Sonatrach et la compagnie dans le domaine des hydrocarbures. Les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération existante entre les deux entreprises, notamment dans le cadre de l'exploitation et du développement du champ de Hassi Bir Rekaiz dans le bassin de Berkine, ainsi que les perspectives d'élargissement de ce partenariat à de nouveaux projets, particulièrement dans l'exploration et la production. Mohamed Arkab s'est entretenu également avec le directeur général du groupe omanais "OQ", Mahmoud Al-Hashmi, sur les perspectives de développement de la coopération entre Sonatrach et le groupe "OQ" dans plusieurs segments, notamment l'exploration et la production d'hydrocarbures, la pétrochimie, le développement de l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que l'échange d'expertises et de technologies dans les domaines d'intérêt commun. Il a reçu une délégation de la compagnie omanaise "Petrogas", conduite par un cadre dirigeant de l'entreprise, Fahad Al-



Rashdi. La rencontre a été l'occasion d'aborder le renforcement de la coopération entre cette compagnie et Sonatrach, particulièrement après la signature d'un mémorandum d'entente en mai dernier. Dans la même journée et à la même occasion, Mohamed Arkab s'est entretenu avec le directeur général et président-directeur général de la compagnie américaine "Occidental Petroleum" (Oxy) en Algérie et président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, M. Warren Murdoch. Les discussions ont porté sur les opportunités de renforcement de la coopération dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, du développement des gisements, de la production et

du transport de gaz naturel et de GNL, ainsi que de la pétrochimie, outre la valorisation des ressources nationales et le transfert de technologies et d'expertises modernes. Enfin, Mohamed Arkab s'est entretenu avec l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James Robert Stephen Downer, accompagné d'un représentant de la société britannique "Clarke Energy". Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le secteur des hydrocarbures et de l'industrie pétrogazière, notamment en matière de prospection, d'exploration, de développement et d'exploitation des champs gaziers, ainsi que sur

les opportunités d'investissement le long de la chaîne de valeur et le développement des industries pétrolières et gazières. Ces entretiens se sont déroulés en présence du président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

L'ALGÉRIE MISE SUR L'HYDROGÈNE VERT

Lundi, dans son allocution prononcée à l'ouverture du NAPEC 2026, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé que l'Algérie misait sur le développement de l'hydrogène renouvelable et la mise en place d'une chaîne de valeur nationale intégrée dans ce domaine, afin de renforcer ses capacités industrielles et technologiques et d'accompagner sa transition vers un système énergétique plus durable. Il a expliqué que le développement de la filière hydrogène nécessite d'investir dans l'ensemble de ses maillons, depuis la production d'énergie et la fabrication des équipements jusqu'à l'électrolyse, la production, le stockage et le transport de l'hydrogène.

M'hamed Rebah

17 entreprises américaines présentes à Oran

Un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie fait savoir que 17 entreprises américaines ont pris part à la 14e édition du NAPEC. Elles couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique en Algérie, notamment les services et le forage en amont, la complétion et la production, le contrôle des procédés, les turbomachines et la production d'électricité, l'ingénierie et la gestion de projets, ainsi que les technologies numériques, précise la même source qui indique ces entreprises mettent à la disposition du secteur des technologies de pointe, une expertise spécialisée et plusieurs décennies d'expérience dans le secteur énergétique à l'échelle mondiale. Le communiqué de l'ambassade américaine note que les opérateurs américains veu-

lent sceller des partenariats avec des entreprises algériennes, proposant de leur apporter de l'expertise et de l'innovation technologiques dans le domaine des énergies fossiles et renouvelables. Il rappelle que « les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Algérie s'étendent également au-delà des activités énergétiques traditionnelles. Les entreprises américaines sont de plus en plus présentes dans des secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, les télécommunications, les ressources en eau, les technologies, la défense, l'aviation et l'agriculture, créant ainsi de nouvelles possibilités en matière de commerce, de transfert de technologies et de prospérité partagée entre l'Algérie et les Etats-Unis ».

M. R.

EXPLORATION ET PRODUCTION D'HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Sonatrach et la thaïlandaise PTTEP élargissent leur coopération

Le groupe Sonatrach et la société thaïlandaise PTT Exploration and Production (PTTEP) ont signé un mémorandum d'entente visant à explorer de nouvelles opportunités de coopération dans plusieurs domaines liés au secteur de l'énergie, notamment l'exploration et la production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international. Le mémorandum a été paraphé à Oran, en marge de la 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC 2026), qui se tient depuis lundi et prend fin aujourd'hui. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de responsables des deux groupes. L'accord a été signé par le président-directeur général de Sonatrach, Nouredine Daoudi, et la présidente-directrice générale de PTTEP, Kanita Thanita Sagthawattayo. L'accord prévoit notamment le développement de la coopération dans l'exploration et la production des hydrocarbures, ainsi que dans le développement des compétences et la promotion du contenu local.

Les deux partenaires entendent également examiner de nouvelles

opportunités de collaboration dans les domaines de l'innovation, de la transition énergétique et des technologies modernes, à travers notamment l'échange d'expertises et d'expériences dans le secteur de l'énergie. À travers ce mémorandum, Sonatrach et PTTEP ambitionnent ainsi d'élargir leur coopération à différents maillons de la chaîne de valeur des hydrocarbures et d'iden-

tifier de nouvelles opportunités dans l'exploration-production, tout en ouvrant de nouveaux axes de partenariat dans les technologies énergétiques et la transition énergétique.

PTTEP PRÉSENTE EN ALGÉRIE DEPUIS 2002

Présente en Algérie depuis 2002, PTTEP participe déjà, aux

côtés de Sonatrach, à plusieurs projets d'exploration et de développement des hydrocarbures dans le pays. La signature de ce nouvel accord intervient ainsi dans le prolongement d'une coopération existante entre les deux groupes, avec l'ambition d'en élargir les domaines et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat.

Ania N.

A. N.

NAPEC 2026

L'Europe compte sur l'hydrogène vert algérien

Le partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Europe se diversifie, avec un intérêt croissant pour l'hydrogène vert et le projet SouthH2 Corridor, ont souligné plusieurs représentants européens en marge de la 14e édition du NAPEC 2026. Ils ont notamment mis en avant les atouts de l'Algérie, sa position géographique, ses infrastructures et son expérience énergétique. L'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, a qualifié le corridor méridional de l'hydrogène, reliant l'Algérie à la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, d'« essentiel et important ». Il a également présenté l'Algérie comme un partenaire « stratégique » et « fiable » pour l'Europe, estimant que les relations

gazières existantes constituent une base pour développer la coopération dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. L'ambassadeur d'Allemagne, Georg Felsheim, a pour sa part fait état d'un « grand » intérêt des entreprises européennes et algériennes pour le corridor, appelant à passer à la phase de concrétisation de ce projet de long terme. Les Pays-Bas affichent également leur intérêt pour cette nouvelle dynamique. Leur ambassadrice en Algérie, Elisabeth Ann Loeffema, a annoncé que son pays souhaitait rejoindre l'« Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène vert » et espère parvenir prochainement à un mémorandum d'entente dans le domaine de l'hydrogène et de l'énergie. Sur le volet gazier, la Slovaquie souhaite

renouveler ses contrats d'approvisionnement avec l'Algérie. Son ambassadrice, Urška Kramberger Mendak, a indiqué que le gaz algérien couvre jusqu'à 50 % des besoins slovénes et que des discussions sont en cours avec Sonatrach. La Croatie ambitionne, elle aussi, de renforcer son rôle dans les échanges énergétiques avec l'Algérie et de servir de plateforme pour l'acheminement du gaz algérien vers l'Europe centrale, notamment grâce à ses infrastructures et au port de Rijeka. Ces déclarations recueillies en marge du NAPEC 2026 illustrent ainsi l'élargissement du partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Europe, du gaz naturel à l'hydrogène vert et aux énergies renouvelables.

A. N.

ÉDUCATION

Le calendrier des examens et des vacances fixé

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé le calendrier des examens et des vacances scolaires au titre de l'année scolaire 2026-2027, précisant les dates des évaluations pour les différents cycles d'enseignement ainsi que celles des congés scolaires.



Ph: DR

Pour le cycle primaire, les examens du premier trimestre sont prévus du 6 au 10 décembre 2026. Ceux du deuxième trimestre se dérouleront du 2 au 8 mars 2027, tandis que les examens du troisième trimestre auront lieu du 23 au 27 mai 2027. Concernant le cycle moyen, les examens du premier trimestre sont également fixés du 6 au 10 décembre 2026. Les épreuves du deuxième trimestre auront lieu du 2 au 8

mars 2027, alors que celles du troisième trimestre sont programmées du 23 au 27 mai 2027. Pour les élèves de quatrième année moyenne, les examens du troisième trimestre se dérouleront du 9 au 11 mai 2027. Au niveau de l'enseignement secondaire, les élèves de première et deuxième années passeront les examens du premier trimestre du 6 au 10 décembre 2026, ceux du deuxième tri-

mestre du 2 au 8 mars 2027 et ceux du troisième trimestre du 23 au 27 mai 2027. Pour les élèves de terminale, les examens du troisième trimestre sont programmés du 9 au 13 mai 2027.

LES VACANCES D'AUTOMNE À PARTIR DU 27 OCTOBRE

Le calendrier fixe également les différentes périodes de vacances scolaires. Les

vacances d'automne s'étaleront du mardi 27 octobre au lundi 2 novembre 2026, tandis que les vacances d'hiver sont prévues du jeudi 17 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027. Les vacances de printemps débuteront le jeudi 18 mars 2027 et prendront fin le dimanche 4 avril 2027. Quant aux vacances d'été, elles commenceront à l'issue des examens du troisième trimestre et des examens de rattrapage, ainsi que de leur correction collective. S'agissant des vacances annuelles des personnels de l'Éducation nationale, elles débuteront le 8 juillet 2027 pour les enseignants dans l'ensemble des régions. Pour les personnels administratifs, le départ en congé est fixé au 22 juillet dans les première et deuxième régions, tandis que ceux relevant de la troisième région pourront partir en vacances à compter du 15 juillet 2027.

L. Zeggane

SALON DE L'E-COMMERCE

« ECSEL EXPO »

C'est parti pour la 5^e édition à la Safex

Plus de 260 exposants sont attendus, aujourd'hui, à la 5^e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne « Ecsel Expo 2026 », qui se tiendra jusqu'au samedi prochain au Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX) à Alger, ont annoncé les organisateurs. Organisée sur une superficie de près de 12.000 m², cette édition réunira entreprises, start-up, acteurs technologiques et prestataires de services autour des évolutions du e-commerce, des services en ligne et de la transformation numérique. Le programme prévoit plusieurs conférences et panels consacrés notamment au e-commerce, à la digitalisation des services, à la logistique, à l'innovation et à la souveraineté numérique. Parrainée par les ministères de l'Économie de la connaissance et des Start-up, du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la manifestation verra également la participation de plusieurs start-up accompagnées ou labellisées par Algeria Venture. Cette 5^e édition sera, en outre, marquée par le lancement du « Passeport ECSEL », permettant aux visiteurs et professionnels du secteur de bénéficier durant six mois d'offres et d'avantages proposés par les exposants et partenaires.

L. Z.

PARLEMENT PANAFRICAIN

Boutbig appelle à renforcer la législation pour protéger la santé publique

Le président du Parlement panafricain, l'Algérien Fateh Boutbig, a appelé, hier à Arusha, en Tanzanie, les parlementaires à renforcer la législation et le contrôle financier pour protéger la santé publique, et à soutenir l'application de « taxes sanitaires » fondées sur des preuves scientifiques. L'objectif : réduire la consommation de produits nocifs et orienter les recettes vers les systèmes de santé et la couverture sanitaire universelle en Afrique. Boutbig s'exprimait aux côtés du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un atelier de haut niveau sur le « leadership parlementaire en matière de taxes sanitaires ». La rencontre s'est tenue au Centre international de conférences d'Arusha, en marge de la 153^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), organisée en Tanzanie du lundi 5 au vendredi 9 octobre. Notons que des parlementaires de Tanzanie, de Pologne, de Malaisie et de Mauritanie ont pris part à l'atelier. Le président du Parlement panafricain a rappelé que les maladies non transmissibles ont causé plus de 43 millions de décès dans le monde en 2021. Il a insisté sur l'importance de soutenir l'initiative de l'OMS « 3 d'ici 35 » (« 3 by 35 »), qui vise à relever de 50 % d'ici 2035, par la fiscalité, les prix du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées. Cette démarche doit tenir compte des ménages à faible revenu et s'accompagner d'une lutte contre l'évasion fiscale commerciale. L'Assemblée de l'UIP se déroule sous le thème « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des communautés ». À la tête d'une délégation continentale, Boutbig mène des rencontres bilatérales avec des responsables parlementaires pour défendre les priorités africaines. Il suit également les travaux des commissions permanentes et des forums des femmes parlementaires et des jeunes, ainsi que les élections attendues à la présidence de l'UIP.

L. Z.

SALON « KHOTWA »

La 17^e édition débute samedi prochain à Constantine

Le Salon « Khotwa » de la formation et de l'orientation revient, samedi prochain en Algérie pour sa 17^e édition, dans le cadre d'une tournée à travers plusieurs wilayas, sous le patronage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, avec une large participation de différents acteurs des domaines de la formation, de l'enseignement et de l'emploi. En effet, les activités de « Khotwa 2026 » débuteront dans la wilaya de Constantine, où la Maison de la culture Malek-Haddad accueillera la première étape du Salon samedi prochain, avant que la manifestation ne se déplace à Béjaïa, plus précisément à l'hôtel El-Bahira, le 17 octobre en cours. La tournée s'achèvera à Ouargla, le 21 octobre en cours, dans le cadre des efforts visant à rapprocher les jeunes des opportunités

d'orientation et de formation dans les différentes régions du pays. Le Salon « Khotwa » est devenu un rendez-vous annuel qui attire des milliers de jeunes Algériens à la recherche d'opportunités dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat. L'événement s'articule autour de trois axes principaux : l'entrepreneuriat, la gestion du parcours professionnel, ainsi que la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. Cette édition se distingue par la participation de plus de 120 exposants représentant des établissements de formation, des universités, des écoles privées, des entreprises et des organismes d'appui à l'entrepreneuriat. Le Salon devrait accueillir des milliers de visiteurs souhaitant découvrir les différentes opportunités qui s'offrent à eux dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de l'emploi. L'événement offre également

aux visiteurs l'occasion de rencontrer directement des experts et des professionnels, de découvrir les programmes de formation disponibles, ainsi que les offres d'emploi et de stages proposées par les institutions et organismes participants. Le programme comprend également des ateliers pratiques et des conférences animés par des spécialistes dans plusieurs domaines, ainsi que des expériences dans le travail indépendant, outre la présentation des métiers d'avenir et l'accompagnement de la transformation numérique accélérée du marché du travail. À noter que toutes les activités du Salon « Khotwa » sont gratuites et ouvertes au public, conformément au principe d'égalité des chances et dans le souci de permettre aux jeunes Algériens de bénéficier des opportunités d'orientation et de formation et de construire leur avenir professionnel avec confiance et en connaissance de cause.

L. Z.

OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS

Du 16 au 20 octobre à Oran

La wilaya d'Oran accueillera, du vendredi 16 au mardi 20 octobre prochain, les Olympiades africaines des métiers, placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Mme Arhab a indiqué qu'« à l'occasion de cet événement continental, une réunion de haut niveau entre les ministres africains de la Formation et de l'Enseignement professionnels sera tenue afin d'échanger les

expériences entre les pays du continent, avec la présentation d'un plan d'action africain pour développer le secteur et préparer l'Afrique aux métiers de demain ». Cette manifestation sera également l'occasion de « présenter l'expérience pionnière de l'Algérie dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels ». À cette occasion, la ministre a évoqué « les différentes bourses de formation accordées par l'Algérie à plusieurs pays africains et arabes, conformément aux nobles principes de la diplomatie algérienne », citant notamment l'Institut africain de formation professionnelle de

Boumerdès, qui accueille 540 stagiaires issus de plusieurs pays africains, dont le Niger, le Tchad et le Zimbabwe. Après avoir souligné l'importance accordée par le président de la République à la jeunesse et au secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, la ministre a rappelé la participation de l'Algérie aux compétitions mondiales des Olympiades des métiers, organisées récemment à Shanghai (Chine), lesquelles ont notamment permis des échanges d'expertises et d'expériences. Concernant la rentrée de la formation professionnelle, session d'octobre 2026, la ministre a indiqué que celle-ci

a été marquée par l'introduction du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), selon une approche nationale et locale, en adéquation avec le tissu économique du pays, les besoins des opérateurs économiques et les opportunités d'emploi aux niveaux national et local. Dans ce contexte, Mme Arhab a fait état d'une coordination avec le ministère des Travaux publics en vue d'introduire de nouvelles filières de formation répondant aux besoins du secteur, notamment dans les régions où sont réalisés des projets nationaux stratégiques.

L. Z.

GUTERRES DÉMOLIT LE RÉCIT MAROCAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

« L'autodétermination reste au cœur de la solution »

Contrairement à la propagande du Makhzen, qui manœuvre à la veille de l'échéance sur le dossier sahraoui, pour vendre la marchandise infecte dite « plan d'autonomie », il n'a jamais été question dans le rapport du S. G. de l'ONU de revenir sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Bien au contraire...



Le rapport annuel du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, sur la situation au Sahara occidental, transmis au Conseil de sécurité le 1er octobre 2026, sous la référence S/2026/781, a confirmé la centralité du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui comme solution politique mutuellement acceptable dans le cadre des négociations entre les deux parties en conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario. Cette recommandation capitale bat en brèche les fausses interprétations que veut donner le Maroc au document de Guterres et selon lesquelles le plan d'autonomie serait la base des négociations avec le Front Polisario. Une vaine et tentative désespérée d'écarter la voie d'autodétermination dans les négociations alors que celle-ci part d'une réalité historique, juridique, politique et sociologique. Face à l'inaliénabilité de la question sahraouie dans le document onusien, le Maroc a adopté la même stratégie mensongère ayant suivi l'adoption de la résolution 2797 du 31 octobre 2025. Le Makhzen avait tenté de faire croire que la solution

centrale était le plan d'autonomie pour mettre le Front Polisario devant le fait accompli. Or, le rapport de Guterres insiste sur la consultation du peuple sahraoui dans toute recherche de solution au conflit. Autrement dit, il est le seul capable de décider de son propre avenir.

Ainsi, le rapport de Guterres présente un argument en béton qui ne laisse aucune chance au récit marocain. Concernant, premièrement, le principe central de l'autodétermination, le paragraphe 61 du document a mis l'accent sur la nécessité de consulter les Sahraouis, soulignant à cet égard que toute proposition doit être soumise à un véritable processus de consultation avec le peuple du Sahara occidental, afin qu'il ait la liberté de l'accepter ou de la rejeter et de ne pas priver le peuple de son droit inaliénable, de sorte que ce processus soit mené de manière à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Guterres a ajouté, dans le paragraphe 10, que

toute solution doit inclure un processus de consultation significatif avec le peuple sahraoui conformément au principe de l'autodétermination. D'autre part, le rapport revient à la résolution 2797 en réaffirmant que celle-ci n'impose pas de résultat. L'envoyé du S.G. de l'ONU, a décrit cette résolution comme un cadre de négociation qui ne détermine pas à l'avance le résultat, et que la participation à la négociation ne signifie pas l'acceptation systématique de ses conclusions. En outre, il faut rappeler que le Front Polisario a présenté le 20 octobre 2025, au S.G. de l'ONU, une proposition élargie pour une solution politique mutuellement acceptable prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui et le rétablissement de la stabilité régionale.

INQUIÉTUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME

Au titre de la question des droits de l'homme, le rapport a pointé du doigt l'absence de surveillance indépendante et complète comme obstacle

dressé par l'occupation marocaine à l'évaluation de la situation. Le document a rappelé que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme n'a pas été autorisé à entrer dans le territoire depuis 2015, mettant l'accent sur le fait que les autorités d'occupation l'ont empêché de se rendre dans les territoires occupés en raison des violations marocaines répétées des droits de l'homme, citant notamment la torture, les mauvais traitements et les détentions des activistes sahraouis.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO

Deuxième chose toute aussi importante dans le rapport du S. G. de l'ONU, le soutien auprès du Conseil de sécurité du renouvellement du mandat de la MINURSO (Mission onusienne pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) pour une année supplémentaire jusqu'au 31 octobre 2027. Cette recommandation traduit clairement le fait que Guterres ne voit pas d'aboutissement réel de la solution sans que les Sahraouis n'exercent leur droit à l'autodétermination et que la MINURSO remplisse son rôle à cet égard.

Par ailleurs, le rapport s'est attardé sur les actions humanitaires contre les mines non explosées qui menacent les individus. Le document met en cause l'occupation marocaine qui continue d'utiliser le long du mur de la honte séparant les territoires occupés et les territoires libérés. Selon les données avancées, 24 des 68 champs de mines identifiés à l'est du mur ne sont toujours pas déminés.

Farid Guellil

DÉTERIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES PRISONNIERS SAHRAOIS

Brahim Ghali appelle Guterres à intervenir en urgence

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à intervenir « en urgence » face à la situation des neuf prisonniers civils sahraouis en grève de la faim illimitée depuis le 23 septembre dans plusieurs établissements pénitentiaires marocains.

Dans une lettre adressée au chef de l'ONU et rendue publique par l'agence de presse sahraouie SPS, Brahim Ghali a appelé les Nations unies et la communauté internationale à « assumer leurs responsabilités » et à agir sans délai pour obtenir la libération des prisonniers civils sahraouis, notamment ceux du groupe de Gdeim Izik. Ces détenus sont présentés par les autorités sahraouies comme ayant été emprisonnés en lien avec leurs revendications en faveur de l'application des résolutions des Nations unies et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Les neuf prisonniers ont entamé leur grève de la faim le 23 septembre dans les prisons d'Ait Melloul 2, de Tiflet 2 et de

Kénitra. Selon la lettre de Brahim Ghali, leur mouvement vise notamment à protester contre leurs conditions de détention, les restrictions concernant les visites et les communications avec leurs familles, ainsi que ce qu'ils considèrent comme le non-respect de garanties prévues par le droit international et de recommandations émanant de mécanismes onusiens. Le président sahraoui dénonce également la dispersion des grévistes, alors que leur regroupement et leur rapprochement de leurs familles dans le Sahara occidental occupé figurent parmi leurs principales revendications. Il fait aussi état, selon les informations communiquées à son entourage, de mesures d'isolement, de mauvais traitements et de violences qui auraient accompagné certains transferts. Les cas de Mohamed Bani et de Hassan Eddah sont notamment cités en raison de la dégradation de leur état de santé.

LE CAS BOUTENGUIZA SUSCITE DE NOUVELLES INQUIÉTUDES

La situation de Mohamed

Bachir Boutenguiza illustre la gravité des inquiétudes exprimées autour de cette grève de la faim. La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) a alerté lundi sur la dégradation alarmante de son état de santé. Selon un communiqué de la Ligue, transmis par la famille du détenu à l'issue d'une première visite hebdomadaire, le prisonnier se trouverait dans un état physique « extrêmement grave ».

Il aurait été transporté à bout de bras jusqu'au parloir et serait désormais incapable de se tenir debout en raison d'une forte baisse de sa tension, que la famille attribue au jeûne prolongé. Il aurait également des difficultés à s'asseoir en raison de complications hémorroïdaires accompagnées de saignements. Sa capacité à parler se serait, elle aussi, fortement dégradée. La famille aurait ainsi pu obtenir, lors de cette visite, des informations sur le sort et le lieu de détention de Mohamed Bachir Boutenguiza, qui étaient restés incertains depuis le début de sa grève de la faim. D'après les témoignages

rapportés par la LPPS, le détenu aurait également fait état de provocations, de mauvais traitements ainsi que de violences verbales et physiques qu'il attribue au directeur de l'établissement pénitentiaire. Il aurait en outre été menacé de violences s'il ne mettait pas fin à son mouvement de protestation. Ces allégations sont rapportées par la LPPS et n'ont pas fait l'objet, dans les sources consultées, d'une vérification indépendante. La question de la prise en charge médicale est également au cœur des préoccupations. La SPS avait déjà rapporté, le 24 septembre, que Mohamed Bachir Boutenguiza souffrait depuis plusieurs années de complications hémorroïdaires accompagnées de saignements et que sa famille dénonçait une prise en charge médicale insuffisante.

POUR UN ÉCHO INTERNATIONAL

Face à cette situation, la LPPS a appelé à une intervention médicale urgente pour Mohamed Bachir Boutenguiza et demandé aux instances internationales de défense des droits humains d'in-

tervenir auprès des autorités marocaines afin de garantir l'intégrité physique et psychologique des prisonniers sahraouis. De son côté, Brahim Ghali demande à Antonio Guterres et à la communauté internationale d'agir rapidement en faveur des prisonniers sahraouis, notamment ceux du groupe de Gdeim Izik.

Son appel intervient alors que plusieurs organisations sahraouies et de défense des droits humains font état d'inquiétudes croissantes concernant les conditions de détention, l'accès aux soins, les communications avec les familles et le sort des neuf grévistes de la faim.

Les informations disponibles font toutefois état de versions principalement relayées par les familles des détenus et des organisations sahraouies. Le CODESA a notamment appelé à un accès direct des mécanismes internationaux, dont le Comité international de la Croix-Rouge, afin de permettre une vérification indépendante de l'état de santé des prisonniers et de leurs conditions de détention.

M. Seghilani

Avec une contribution active de l'Algérie

Le CDH adopte une résolution sur l'IA et les droits de l'homme

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté, hier à Genève, dans le cadre des travaux de sa 63e session, la résolution intitulée « Répercussions de l'intelligence artificielle sur la promotion et la protection des droits de l'homme », présentée par un groupe interrégional comprenant l'Algérie, le Bangladesh, l'Égypte, l'Autriche, la Grèce, le Népal, le Guyana et le Koweït.

La résolution a été saluée par les délégations participant aux consultations ainsi que par les organisations de la société civile, au vu du contexte et de la pertinence de son sujet. En tant que membre du groupe noyau, l'Algérie a joué un rôle actif dans l'élaboration du projet de résolution et les négociations à son sujet jusqu'à son adoption. L'adoption de cette résolution intervient dans un contexte mondial caractérisé par l'intensification des débats et des revendications en faveur de l'établissement d'une gouvernance de l'IA à laquelle participeraient tous les États. La résolution tient compte des priorités des pays en développement, à leur tête la réduction du fossé technologique, notamment dans le domaine de l'IA, le renforcement de la coopération internationale et le transfert d'expertises et de technologies, ainsi que des répercussions de l'intelligence artificielle sur l'avenir du travail, le droit au développement et d'autres questions. La résolution souligne la nécessité pour la conception, le développement, le déploiement et l'utilisation de l'intelligence artificielle d'être conformes au droit international, y compris le droit international des droits de l'homme.

Le texte insiste également sur la nécessité pour la gouvernance de l'IA de s'inspirer des principes de la Charte de l'ONU, notamment la coopération internationale, l'égalité souveraine et la non-discrimination. La résolution appelle aussi à tenir compte de la diversité des contextes nationaux, des capacités et des niveaux de développement, et à élargir la participation de tous les États, en particulier les pays en développement, aux débats sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, tout en encourageant l'adoption d'approches garantissant la dignité humaine, la transparence, la responsabilité et un contrôle humain effectif de l'IA.

F. B.

7 OCTOBRE

Les trois années qui ont bouleversé la Palestine

Trois ans après le 7 octobre 2023, la Palestine reste confrontée aux conséquences d'une séquence qui a profondément bouleversé la région.

A Ghaza, les destructions massives, les déplacements forcés et la crise humanitaire ont profondément marqué la population, tandis que la Cisjordanie occupée connaît une intensification des incursions, des arrestations, des démolitions et des violences commises par les forces d'occupation et les colons.

Le troisième anniversaire du 7 octobre intervient alors qu'un cessez-le-feu est en vigueur dans la bande de Ghaza depuis octobre 2025, mais dans un contexte toujours extrêmement fragile. Les violations se poursuivent, tandis que des centaines de milliers de Palestiniens restent confrontés aux conséquences directes de la guerre et à l'effondrement d'une grande partie des infrastructures essentielles.

Au-delà du bilan humain et matériel, ces trois années ont également profondément modifié la question palestinienne sur les plans diplomatique et judiciaire. La reconnaissance internationale de l'État de Palestine s'est élargie, tandis que les institutions internationales ont engagé des procédures et rendu plusieurs décisions majeures concernant l'occupation, la colonisation et les événements survenus dans les territoires palestiniens.

UNE ENCLAVE PROFONDÉMENT DÉVASTÉE

À Ghaza, l'ampleur des destructions constitue l'un des principaux marqueurs de ces trois années de guerre. Les infrastructures civiles, les établissements éducatifs, les réseaux d'eau et d'assainissement, les structures de santé ainsi que les logements ont été lourdement touchés.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre 2025, les autorités sanitaires de l'enclave font état de plus de 1.400 Palestiniens martyrisés et de plus de 5.000 blessés. Malgré l'arrêt d'une partie des opérations militaires de grande ampleur, des tirs, frappes et autres violations continuent d'être signalés dans différentes zones de la bande. Le directeur général du bureau des médias du gouvernement à Ghaza, Ismaïl Al-Thawabta, a fait état de plus de 5.300 violations du cessez-le-feu documentées au cours de sa première année.

Selon les données communiquées, ces violations auraient fait 1.460 martyrs et 5.116 blessés, tandis que 200 Palestiniens auraient été arrêtés. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte humanitaire particulièrement difficile. Plus de 1,5 million de personnes vivent encore dans des tentes ou des installations provisoires.

Une partie importante de ces abris serait désormais impropre à l'usage, notamment en raison de leur dégradation et de l'exposition aux conditions climatiques. À l'occasion de ce troisième anniversaire, la situation des déplacés demeure l'un des principaux défis humanitaires. À l'approche de la saison des pluies, des centaines de sites sont menacés par les inondations, alors que de nombreuses familles vivent dans des zones dépourvues d'infrastructures adaptées.

D'autres ont trouvé refuge dans des bâtiments endommagés présentant des fissures importantes et susceptibles de s'effondrer.

La reconstruction apparaît ainsi comme un chantier immense. Elle ne concerne pas uniquement les logements détruits, mais l'ensemble des infrastruc-



tures nécessaires au fonctionnement de l'enclave et au retour à une vie normale.

ÉDUCATION, SANTÉ ET ÉCONOMIE LOURDEMENT AFFECTÉES

Le secteur de l'éducation illustre à lui seul l'ampleur des dégâts. Plus de 90% des infrastructures scolaires et universitaires de Ghaza auraient été détruites ou endommagées, alors que plus d'un millier d'enseignants ont été martyrisés. Cette situation compromet durablement la scolarité d'une génération entière d'enfants et d'étudiants palestiniens. Au-delà de la destruction physique des établissements, les déplacements répétés, les conditions de vie précaires et les conséquences psychologiques de la guerre rendent particulièrement difficile la reprise d'un enseignement régulier. Les conséquences économiques sont également considérables. Le secteur de la pêche, qui constituait une source de revenus importante pour de nombreuses familles, a subi de lourdes pertes. Des centaines d'embarcations et d'installations ont été détruites, tandis que les restrictions imposées aux pêcheurs continuent de limiter leur activité. L'accès à l'eau, aux soins, à l'électricité et aux services d'assainissement demeure lui aussi problématique. Dans plusieurs secteurs, les populations dépendent largement de l'aide humanitaire pour satisfaire leurs besoins essentiels. Or, cette aide reste insuffisante au regard des besoins. Selon les données citées par le bureau des médias du gouvernement à Ghaza, seulement 74.283 camions d'aide seraient entrés dans l'enclave sur les 214.800 prévus, soit moins de 35% du volume attendu.

Les restrictions concernent également les matériaux nécessaires à la reconstruction et à l'installation d'abris. Des équipements aussi courants que des sanitaires, des bâches, des sacs de couchage, des jouets ou certains équipements médicaux font l'objet de restrictions d'entrée, certains étant considérés comme relevant de la catégorie des produits à « double usage ». Le Norwegian Refugee Council a, de son côté, alerté sur le rythme très limité d'acheminement des matériaux destinés aux abris, alors que des centaines de chargements restent dans l'attente d'une autorisation.

EN CISJORDANIE OCCUPÉE, UNE PRESSION CROISSANTE SUR LES PALESTINIENS

La séquence ouverte le 7 octobre ne s'est pas limitée à Ghaza. En Cisjordanie occupée, les violences et les restrictions

se sont également intensifiées au cours des trois dernières années. Les incursions des forces d'occupation, les arrestations, les barrages, les démolitions et les agressions commises par les colons constituent désormais une réalité quotidienne pour de nombreuses communautés palestiniennes. Plus de 1.600 attaques ayant provoqué des victimes ou des dégâts matériels auraient été recensées entre janvier et août 2026, touchant 275 communautés palestiniennes. Ces violences s'accompagnent de restrictions d'accès aux terres agricoles, de limitations de déplacement et de démolitions, accentuant la pression exercée sur les populations. La situation est particulièrement préoccupante à El-Khalil, dans les zones de Masafer Yatta, ainsi que dans plusieurs secteurs de Naplouse et de Ramallah. Des familles palestiniennes se retrouvent contraintes de quitter leurs habitations à la suite d'agressions répétées, de démolitions ou de restrictions qui rendent leur présence de plus en plus difficile. À El-Qods occupée, les tensions autour de la mosquée El-Aqsa demeurent également fortes. Les incursions et les mesures visant à renforcer les restrictions autour des lieux saints alimentent régulièrement les tensions.

LA QUESTION PALESTINIENNE REVIENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE MONDIALE

Parallèlement aux événements sur le terrain, les trois années écoulées depuis le 7 octobre ont été marquées par une évolution importante de la position de plusieurs acteurs internationaux à l'égard de la question palestinienne.

En mai 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution soutenant la candidature de la Palestine à la qualité de membre à part entière de l'ONU. Cette évolution est intervenue dans un contexte de multiplication des reconnaissances internationales de l'État de Palestine. Sur le plan judiciaire, l'année 2024 a également constitué un tournant. En juillet, la Cour internationale de Justice a rendu un avis consultatif considérant comme illégale la présence israélienne dans les territoires palestiniens occupés et soulignant les conséquences des politiques d'annexion, de colonisation et d'entrave à l'exercice du droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Quelques mois plus tard, en novembre 2024, la Cour pénale internationale a délivré des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de

la Défense Yoav Gallant, dans le cadre de son enquête sur la situation dans les territoires palestiniens et sur des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à Ghaza.

TROIS ANS DE BATAILLE AUTOUR DU RÉCIT

Le troisième anniversaire du 7 octobre est également l'occasion de mesurer l'importance prise par la bataille autour du récit et de la mémoire. Depuis les premières heures de la guerre, deux lectures principales s'opposent. La première présente le 7 octobre comme le point de départ de la séquence actuelle. La seconde considère cet événement comme une étape d'une histoire beaucoup plus ancienne, marquée par la Nakba de 1948, l'occupation de 1967, la colonisation, les déplacements forcés et le blocus imposé à Ghaza depuis 2007. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait déclaré, au début de la guerre, que les attaques du 7 octobre « n'étaient pas arrivées dans le vide », tout en rappelant que les griefs palestiniens ne pouvaient justifier les attaques contre les civils.

Trois ans plus tard, la question du contexte historique demeure au cœur des débats. La documentation des destructions, des déplacements et des violations constitue désormais un enjeu majeur pour la mémoire collective palestinienne, mais également pour les procédures judiciaires engagées au niveau international.

LE BILAN HUMAIN QUI CONFIRME LE GÉNOCIDE

Trois ans après le 7 octobre 2023, le bilan palestinien dépasse donc largement la seule dimension militaire. À Ghaza, les destructions ont profondément transformé le territoire et les conditions de vie de sa population. Des centaines de milliers de familles restent déplacées, tandis que les infrastructures essentielles doivent être reconstruites.

En Cisjordanie occupée, les violences, la colonisation, les démolitions et les restrictions de circulation continuent de peser sur la population palestinienne et de fragiliser davantage la perspective d'un territoire palestinien viable. Sur le plan international, la question palestinienne a parallèlement enregistré des avancées diplomatiques et judiciaires importantes. La reconnaissance accrue de l'État de Palestine, les démarches devant les juridictions internationales et les avis rendus par la Cour internationale de Justice témoignent d'une internationalisation croissante du dossier. Mais ce contraste demeure frappant : alors que la cause palestinienne bénéficie d'une visibilité accrue dans les enceintes internationales, les réalités sur le terrain continuent de peser lourdement sur la population. En ce 7 octobre 2026, trois ans après le déclenchement de la guerre, les principaux défis restent donc entiers : garantir la protection des civils, assurer l'accès humanitaire, permettre le retour et la reconstruction, mettre fin aux déplacements forcés et à la colonisation, préserver les lieux saints et garantir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. La fin des opérations militaires ne suffirait ainsi pas à clore la crise.

La reconstruction de Ghaza, le retour des déplacés, la restauration des infrastructures, la levée des restrictions et la résolution de la question de l'occupation constituent autant de dossiers qui s'inscrivent désormais dans une perspective de longue durée. Trois années après le 7 octobre, la Palestine reste ainsi au cœur d'une crise à la fois humanitaire, politique, diplomatique et judiciaire, dont les conséquences continueront de marquer durablement la région.

M. Seghilani

CONSTANTINE. HABITAT

350 nouveaux logements LPL en chantier à Zighoud Youcef

La commune de Zighoud Youcef, dans la wilaya de Constantine, vient de donner le coup d'envoi d'un important projet immobilier portant sur la réalisation de 350 logements publics locatifs (LPL).

Ce nouveau pôle résidentiel, destiné à résorber la forte demande locale, devrait être livré d'ici la fin de l'année 2027.

C'est à l'occasion d'une manifestation "portes ouvertes" dédiée au secteur de l'habitat que le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Zighoud Youcef, Fateh Mihoubi, a officialisé le lancement des travaux. Le chantier, d'ores et déjà en cours au niveau du groupement d'habitation Mohamed Salah Mihoubi, a été confié à trois entreprises de réalisation distinctes. Ces dernières disposent d'un délai contractuel de quatorze mois pour mener à bien la construction. Outre



les habitations en elles-mêmes, ce nouveau site a été pensé pour offrir un cadre de vie complet aux futurs locataires.

L' élu local a en effet assuré que le quartier sera doté de toutes les commodités requises, incluant les indispensables structures d'accompagnement et des espaces de loisirs. Ces nouvelles unités d'habitation permettront de répondre de manière concrète aux nombreux dossiers de demande de logement actuellement en attente au niveau

des services de la commune. Cette annonce structurante s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'habitat, qui coïncide chaque année avec le premier lundi du mois d'octobre.

Pour marquer cet événement, la direction du logement (DL), en étroite collaboration avec la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) et l'office de promotion immobilière (OPGI), a organisé des portes ouvertes à la maison de la culture Malek Haddad, au chef-

lieu de la wilaya. Cette rencontre a réuni de nombreux professionnels de la promotion immobilière, des experts du secteur ainsi que des représentants d'entreprises de réalisation publiques et privées. Elle a constitué une excellente opportunité pour présenter au grand public les divers programmes en cours et les différentes formules résidentielles conçues pour répondre aux attentes des citoyens tout en respectant les normes de qualité urbaine.

R. R.**TIARET. HABITAT**

170 millions DA pour réhabiliter et embellir le parc de logements sociaux locatifs

Une enveloppe financière de 170 millions de dinars sera consacrée à la réhabilitation et à l'embellissement

BOUIRA. SONELGAZ

Vaste campagne de sensibilisation au monoxyde de carbone

Une vaste campagne de prévention et de sensibilisation aux dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel et aux risques liés au monoxyde de carbone, notamment à l'approche de la période hivernale, a été lancée à Bouira, a-t-on appris lundi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette campagne touche notamment les foyers nouvellement raccordés au réseau de gaz naturel à travers les différentes communes. Elle comprend, en plus des actions de sensibilisation et d'information, un programme d'actions sur le terrain de contrôle, de vérification et d'entretien, portant notamment sur le ramonage des cheminées et le contrôle des conduits d'évacuation des gaz brûlés au niveau des habitations", a expliqué à l'APS Mme. Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. Les agents de la direction déployés sur le terrain auront aussi à sensibiliser les citoyens à l'importance de vérifier le bon fonctionnement des détecteurs de monoxyde de carbone, notamment, en contrôlant les piles et en les remplaçant si nécessaire. "L'entretien des appareils à gaz, notamment les chauffe-eau et les appareils de chauffage, ainsi que la vérification de la tuyauterie, des raccordements et des conduits d'évacuation des gaz brûlés, ainsi que la vérification des installations intérieures de gaz au niveau des habitations sont aussi nécessaires afin d'éviter tout incident", a souligné la même responsable.

ment du parc de logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Tiaret, a annoncé lundi le wali, Abdelouahab Bertima. Lors d'une manifestation organisée à l'occasion de la Journée arabe de l'habitat, M. Bertima a précisé que cette enveloppe, mobilisée au titre de la taxe sur l'habitation, permettra notamment de réaliser des travaux de ravalement et d'embellissement des façades des immeubles, ainsi que l'aménagement de leurs espaces environnants, particulièrement ceux situés le long des principaux axes routiers. Le wali a également donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en vue du relogement des familles occupant des logements menaçant ruine, répartis sur quatre sites, dont trois dans le chef-lieu de wilaya et un à Frenda, ainsi que de dix familles occupant des logements situés à proximité du tracé du projet ferroviaire. Par ailleurs, il a indiqué

qu'un nombre important de logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans le quartier de Kermane sont en voie d'achèvement. M. Bertima a, en outre, insisté sur la nécessité de publier les listes des bénéficiaires des logements publics locatifs par les commissions de daïra, afin de renforcer la transparence dans l'attribution de ces logements. La wilaya s'orientera également, à l'avenir, vers la formule des « lotissements sociaux » dans les zones disposant d'assiettes foncières disponibles, afin de permettre la réalisation de projets d'auto-construction, une formule particulièrement appréciée par les citoyens de la wilaya, a-t-il ajouté. De son côté, la directrice générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tiaret, Zineb Bekkar, a annoncé la remise prochaine des clés de 50 logements publics locatifs dans la commune de Hammadia.

SÉTIF. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Création d'une Ecole nationale supérieure d'optique et de Génie

Une Ecole nationale supérieure d'optique et de Génie a été créée dans la wilaya de Sétif, afin de renforcer la formation spécialisée dans ce domaine, a-t-on appris lundi auprès du recteur de l'Université Ferhat Abbas (Sétif 1), le professeur Mohamed El Hadi Latreche. Le décret exécutif n 26-305 du 10 Rabie El Thani 1448, correspondant au 22 septembre 2026, portant création de l'Ecole nationale supérieure d'optique et de Génie, a été publié au Journal officiel n

69, a précisé le professeur Latreche dans une déclaration à l'APS, ajoutant qu'avec la création de cet établissement d'enseignement, le nombre d'institutions universitaires dans la wilaya s'élève désormais à quatre. Il a également indiqué que la création de cette Ecole nationale supérieure vient couronner le processus de promotion de l'Institut d'optique et de mécanique de précision affilié à l'Université de Sétif 1, dont la création remonte à 1978, coïncidant avec l'ouverture, pour la pre-

mière fois, du centre universitaire de Sétif et ce, dans le cadre d'un partenariat international avec les universités allemandes d'Iéna et d'Ilmenau. A cette occasion, le même responsable a salué cette réalisation, appelant l'ensemble de la communauté universitaire de la ville universitaire de Sétif à se mobiliser autour de ce nouvel établissement et à lui apporter le soutien nécessaire pour réussir son entrée en service dans les meilleures conditions, au service de l'intérêt général.

KHENCHELA. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Lancement des travaux de raccordement de 75 logements à M'toussa

Le coup d'envoi des travaux de deux projets de raccordement de 75 logements au réseau d'alimentation en gaz naturel a été donné lundi dans la commune de M'Toussa (Khenchela). Le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, Abdelkrim Bounoughaz, a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 60 logements de la mechta d'Ouled Feriha et de 15 autres logements de la zone d'El Bessan, dans la commune de M'Toussa. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ces deux opérations, inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Khenchela, portent sur la réalisation d'un réseau de plus de 25 km, pour une enveloppe financière de 45 millions de DA. Les travaux, confiés à deux entreprises privées, devront être achevés dans un délai maximum de sept mois, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que cinq projets de raccordement de près de 760 foyers au réseau de gaz naturel seront réceptionnés "avant la fin de l'année 2026" dans les communes d'El Mahmel, d'Aïn Touila, de Bouhama et d'Ouled Rechache. Il a également fait savoir qu'une enveloppe financière de 4,55 milliards de DA a été consacrée au raccordement de 2.555 logements de la wilaya de Khenchela au réseau d'alimentation en gaz naturel, précisant que les travaux seront lancés dès l'achèvement de l'ensemble des procédures nécessaires.

RELIZANE. IMPORTANCE DU DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS Intensification des activités de proximité

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Relizane intensifie ses activités de sensibilisation et ses actions médicales de proximité consacrées au dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus, dans le cadre des activités d'« Octobre rose 2026 », a-t-on appris lundi auprès de cette direction. La DSP a indiqué que ces activités s'inscrivent dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à renforcer le travail de proximité et à élargir l'accès aux campagnes de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus à travers les différentes régions de la wilaya. Dans ce cadre, un riche programme a été élaboré, comprenant l'organisation de plusieurs activités au niveau de l'ensemble des établissements publics hospitaliers et des établissements de santé de proximité, ainsi que la mise en place de caravanes médicales mobiles au profit des femmes des villages et des zones rurales. L'objectif est de rapprocher les services de santé des populations concernées et de leur assurer des examens gratuits, tout en leur prodiguant des conseils et des orientations et en les informant sur les moyens de prévention et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus.

SAÏDA. OCTOBRE ROSE

Campagne de dépistage au profit des détenues et du personnel pénitentiaire

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation "Octobre rose", le centre spécialisé pour femmes de Saïda a accueilli ce lundi une vaste opération de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus.

Portée par l'établissement hospitalier spécialisé Hamdane-Bekhta, cette initiative de proximité a permis d'offrir des soins et des conseils vitaux aux détenues ainsi qu'au personnel de l'établissement. Afin de mener à bien cette mission de santé publique au sein de cette structure relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, une équipe pluridisciplinaire a été mobilisée. Composée de deux médecins généralistes et de deux sages-femmes, cette délégation médicale et paramédicale s'est déplacée directement sur les lieux. L'objectif principal de ces consultations cliniques était de procéder aux examens nécessaires afin de détecter, le plus tôt possible, d'éventuels cas requérant un suivi ou une prise en charge thérapeutique immédiate.

Au-delà des actes de dépistage, cette intervention a constitué une véritable plateforme d'éducation à la santé. Les professionnelles de santé ont pris le temps de prodiguer des orientations médicales personnalisées aux bénéficiaires. Elles ont fortement insisté sur l'importance d'un



suivi régulier et sur la nécessité absolue de consulter un médecin dès l'apparition du moindre symptôme ou signe inhabituel. Cet échange a permis d'informer les femmes sur les différents facteurs de risque, tout en leur rappelant qu'un diagnostic précoce améliore considérablement les possibilités de traitement et les chances de guérison. Cette opération s'intègre parfaitement dans la stratégie de prévention déployée par l'établissement hospitalier spécialisé Hamdane-Bekhta. L'ambition de l'hôpital est de rapprocher les services de santé et les actions de sen-

sibilisation de toutes les franges de la société, en renforçant les démarches de proximité dans la lutte contre les pathologies cancéreuses. La dynamique préventive impulsée dans la région ne s'arrête pas à cette seule intervention. Les activités liées au mois "Octobre rose" continueront de se déployer à travers diverses journées médicales et de sensibilisation, avec pour but ultime d'ancrer la culture du dépistage précoce chez les femmes et de les encourager à intégrer des examens médicaux réguliers dans leur parcours de vie.

R. R.

AÏN-TÉMOUCHENT. DÉVELOPPEMENT

Lancement de plusieurs projets à Bouzedjar et El-Messaïd

Plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'habitat, de la santé et de l'énergie ont été lancés, lundi, dans les communes de Bouzedjar et d'El-Messaïd, dans la wilaya d'Aïn-Temouchent. Dans ce cadre, le wali d'Aïn-Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a procédé, au village d'El-Houaoura, relevant de la commune de Bouzedjar, à la pose de la première pierre d'un projet portant sur la réalisation de 540 logements publics locatifs (LPL), dont le délai de réalisation ne devra pas dépasser 16 mois, selon les explications fournies par le représentant de

l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), chargé du suivi du projet. Le wali a insisté sur le respect des délais impartis pour la réalisation et la livraison de ce projet, donnant également des instructions à la directrice des Equipements publics pour réserver les assiettes foncières nécessaires à la réalisation des équipements publics d'accompagnement, notamment les établissements d'enseignement primaire, au regard de la densité de population attendue dans ce futur pôle résidentiel. La localité d'El-Houaoura a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une polycli-

nique, dont la première pierre a été posée par le wali. Cette infrastructure sanitaire s'inscrit dans le cadre du programme d'équipement des quartiers résidentiels intégrés. Une enveloppe de 258 millions de dinars a été consacrée à ce projet, inscrit au titre du programme sectoriel de la direction des Equipements, avec un délai de réalisation fixé à huit mois. Le secteur de la Santé et de la Population prendra en charge l'équipement de la polyclinique en matériels médicaux et de laboratoire nécessaires. Dans la commune d'El-Messaïd, le wali a donné, par ailleurs, le coup d'envoi du

projet de raccordement de la zone d'activités aquacoles de Sbiaat au réseau électrique. Le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Rahou Boutkhil, a indiqué que cette opération, dotée d'une enveloppe de 30 millions de dinars, vise à raccorder les différents projets d'investissement implantés dans cette zone au réseau électrique. Le projet prévoit la réalisation d'un réseau d'une longueur de 4 kilomètres en moyenne et basse tension, afin de répondre aux besoins énergétiques des investissements implantés dans cette zone d'activités.

R. R.

ORAN. PLANS D'AMÉNAGEMENT DES ZET D'AÏN-FRANINE ET DE MERS EL-HADJADJ

Les études en phase d'achèvement

Les études relatives aux plans d'aménagement des deux zones d'expansion touristique (ZET) d'Aïn-Franine et de Mers El-Hadjadj, situées à l'est d'Oran, sont en phase d'achèvement, en prévision de l'aménagement du foncier touristique et de l'ouverture de la voie à la réalisation de nouveaux projets d'investissement, a indiqué, lundi, la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat. La même source a précisé que ces études, confiées à des bureaux d'études locaux, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à recenser, organiser et valoriser le foncier touristique, ainsi qu'à élaborer les plans d'aménagement des différentes zones d'expansion touristique que compte la

wilaya. Les bureaux d'études chargés de cette opération s'emploient notamment à déterminer les caractéristiques et la nature des terrains de chaque zone. L'étude consacrée à la ZET d'Aïn-Franine a notamment révélé que son sol est de nature argileuse, "ce qui permettra à l'avenir la réalisation de projets d'investissement dont la hauteur ne devra pas dépasser deux étages", a-t-on précisé de même source. Une fois les plans d'aménagement des deux zones achevés et transmis au ministère de tutelle, les procédures de sélection des projets seront engagées, en prévision du lancement de leur réalisation, a-t-on indiqué.

La direction du Tourisme et de l'Artisa-

nat prévoit également, au cours de l'année prochaine, le lancement des études de nouveaux plans d'aménagement concernant d'autres zones d'expansion touristique de la wilaya, dans le cadre de la poursuite du processus d'organisation et de valorisation du foncier destiné à l'investissement touristique.

La wilaya d'Oran compte neuf zones d'expansion touristique, couvrant une superficie globale estimée à 2.133 hectares. Il s'agit des ZET de Madagh 1 et 2, de Cap Blanc (Aïn El-Kerma), des Andalouses (Bousfer), de Cap Falcon (Aïn El-Türk), d'Aïn-Franine (Bir El-Djir), de Kristel (Gdyel), de Cap Carbon (Arzew) et de Mers El-Hadjadj.

BÉJAÏA. TRANSPORTS

D'importants projets en cours de réalisation

D'importants projets relevant du secteur des transports de la wilaya de Bejaia, inscrits au titre de l'année 2026, ont été lancés, tandis que d'autres sont en voie de démarrage, afin d'améliorer les déplacements des citoyens, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des transports de wilaya (DTW). Le premier responsable du secteur, Abdelouahab Menhoudj, a indiqué à l'APS que les travaux de réalisation d'une station urbaine dans la cité 3.200 logements à Ighzer Ouzarif, dans la commune d'Oued Ghir, ont été lancés pour une durée de réalisation de 12 mois, précisant que le chantier avançait à un "rythme satisfaisant". M. Menhoudj a ajouté que le secteur avait bénéficié en 2026 d'un projet de réalisation d'une gare routière de type B dans la commune d'Akbou, actuellement en voie d'attribution, soulignant que les travaux pourraient être lancés d'ici novembre prochain. Concernant le projet d'élaboration du plan de circulation de la ville de Bejaia, le même responsable a indiqué que la première phase de l'étude avait été approuvée en septembre dernier, tandis que la deuxième phase de la même étude a déjà commencé.

JIJEL. ÉDUCATION

Réception attendue de nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'éducation sera renforcé "dès ce trimestre" dans la wilaya de Jijel, par 3 nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée a-t-on appris, lundi, après des services de la 1a wilaya. La même source a précisé que ces établissements scolaires permettront de "rapprocher les structures éducatives des élèves" et de "réduire la pression sur certains établissements qui connaissent une surpopulation des classes". Il a ajouté que les CEM devant être livrés sont en phase de réalisation dans les communes à forte concentration de population de Jijel (cités Chemaïm et Hera-then) et de Taher (cité Tassift).

SKIKDA. ÉNERGIE

Réhabilitation du réseau électrique du secteur urbain de Zefzef

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Skikda a entrepris, en début de semaine, des travaux de réhabilitation du réseau électrique dans plusieurs cités du secteur de Zefzef, à Skikda, en portant la tension de ce réseau de 30 à 10 kilovolts, indique un communiqué publié lundi par cette direction. Cette opération, inscrite dans le cadre de "la stratégie de Sonelgaz visant à améliorer la qualité du service et à garantir sa continuité", a concerné les cités 789 logements AADL, 1.000 logements, 400 logements, 500 logements, 318 logements, 216 logements et 664 logements, précise la même source. Cette action de réhabilitation, qui nécessite le remplacement de 46 transformateurs électriques et la réalisation d'un nouveau réseau électrique d'une longueur de 5,2 km, mobilise 16 équipes techniques de Sonelgaz, en plus d'entreprises privées agréées.

IL A ENCAISSÉ 10 BUTS EN 7 MATCHS
AVEC LEGANÉS :

Luca Zidane sous pression...

Le gardien international algérien Luca Zidane traverse une période délicate avec le CD Leganés, après la lourde défaite de son équipe face à Cadix (4-0), samedi, lors de la 8e journée de la deuxième division espagnole. Une nouvelle contre-performance qui intervient quelques jours seulement après le revers concédé à domicile face à Castellón (0-2) et qui alimente les interrogations autour de la situation du portier de 28 ans.

Phs : DR



Titulaire dans les buts de Leganés, Zidane a encaissé quatre buts face à Cadix. Le club andalou s'est imposé grâce notamment à un doublé d'Antoñito, ainsi qu'aux réalisations de Vladyslav Kopotun et Aïmen Moueffek.

Cette lourde défaite porte à 10 le nombre de buts encaissés par Luca Zidane en sept apparitions en championnat cette saison. Selon les statistiques disponibles, le gardien algérien a disputé sept rencontres de Segunda División et encaissé dix buts, avec trois victoires, un nul et trois défaites.

La période actuelle contraste avec le début de saison de Leganés, qui avait notamment enregistré des succès face à Oviedo et Eldense. Le club madrilène reste toutefois confronté à une série de résul-

tats irréguliers, avec deux défaites consécutives lors des deux dernières journées.

Luca Zidane n'a pas pas partie du groupe algérien convoqué pour le rassemblement clôturé hier, non pas en raison de ses performances en club, mais en raison d'une suspension de deux matches infligée par la Confédération africaine de football (CAF).

Cette sanction fait suite aux incidents survenus après le quart de finale de la CAN 2025 entre l'Algérie et le Nigeria, disputé le 10 janvier 2026. Le Jury disciplinaire de la CAF a officiellement suspendu Zidane pour deux rencontres officielles avec la sélection algérienne.

Cette suspension concerne les éliminatoires de la CAN 2027 et explique donc son absence lors des prochaines échéances africaines des Verts.

La situation de Zidane en sélection est d'autant plus suivie que la hiérarchie dans les buts a déjà évolué au cours de l'année. Lors de la Coupe du monde 2026, le portier de Leganés avait débuté face à l'Argentine et à la Jordanie, avant de céder sa place à Oussama Benbot contre l'Autriche. Zidane avait ensuite retrouvé une place de titulaire face à la Suisse en seizièmes de finale. FFBref

Avec ses difficultés actuelles en club et la concurrence qui s'installe progressivement chez les Verts, les prochaines semaines seront particulièrement observées. Le retour de Zidane en sélection permettra notamment de mesurer la confiance que lui accordera le staff national et de voir si sa place dans la hiérarchie des gardiens demeure inchangée.

Hakim S.

APRÈS LE STAGE DES U23 EN AFRIQUE DU SUD

Plusieurs absences préoccupantes dans les rangs des Verts

La sélection algérienne des moins de 23 ans a bouclé son stage en Afrique du Sud par un match nul spectaculaire face à la sélection locale (1-1), après s'être inclinée lors de la première rencontre amicale (3-1). Ce rassemblement aura toutefois été marqué par plusieurs absences, dont certaines liées à des problèmes de santé ou à des blessures. Parmi les joueurs concernés figure Kayle Boudache, sociétaire de l'Olympique Lyonnais. Le jeune milieu offensif n'a pas été écarté des plans du sélectionneur national Rafik Saïfi pour des raisons techniques. Son absence est due à un virus accompagné de symptômes importants. Les premiers signes de la maladie étaient apparus avant la première rencontre face à l'Afrique du Sud de laquelle il a été dispensé. Son état s'étant ensuite aggravé, il n'a pas été en mesure de participer à la seconde confrontation. Abdelaziz Kahia, jeune talent du CR Belouizdad, a également souffert de symptômes similaires durant le stage. La mauvaise nouvelle du rassemblement concerne toutefois Welyss



Boussaïd. Le joueur, récemment arrivé à Anderlecht et auteur de son premier but avec l'équipe première en championnat de Belgique, a été victime d'une rupture du ligament croisé du genou. Une blessure qui constitue un sérieux coup d'arrêt pour le jeune joueur et prive également la sélection olympique d'un élément considéré comme l'une de ses principales promesses. D'autres joueurs n'ont pas pu prendre part aux deux rencontres. Mohamed Remdaoui a été absent en raison d'une blessure, tandis que Yanis Ouznadji s'est blessé au cours du pre-

mier match amical. Anis Fatahine, lui, a dû déclarer forfait pour des raisons personnelles. À cette liste s'ajoute le capitaine Adel Bourabâa, appelé en renfort par la sélection nationale A afin de remplacer Nabil Bentaleb. Malgré ces nombreuses absences, les Olympiens algériens ont montré un visage encourageant lors de leur seconde confrontation face à l'Afrique du Sud. Menés au score, les hommes de Rafik Saïfi sont parvenus à revenir à hauteur grâce à Ben Ahmed Kouhili. La rencontre a également été marquée par plusieurs décisions arbitrales contestées, notamment un

but et un penalty qui auraient, selon les éléments rapportés, pu être accordés à l'Algérie.

Après ce stage, les regards se tournent désormais vers les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations U23 2027. Les Verts débiteront leur parcours au deuxième tour face au vainqueur de la confrontation entre le Malawi et l'Eswatini. L'objectif sera de décrocher une qualification pour la phase finale prévue en Égypte, avec, en ligne de mire, une place parmi les équipes africaines qui décrocheront leur billet pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

H. S.

POUR RÉALISER SON RÊVE DE PREMIER LEAGUE

Rafik Belghali s'associe à l'agent de Romelu Lukaku

L'international algérien Rafik Belghali, actuellement prêté au Torino, a récemment pris une décision majeure pour la suite de sa carrière en changeant de représentant. En rejoignant l'agence qui gère les intérêts de grandes stars européennes, le défenseur de 24 ans affiche de fortes ambitions et prépare déjà le terrain pour son objectif ultime : rejoindre le championnat anglais. L'ascension fulgurante de Rafik Belghali se poursuit. Arrivé au Torino lors du dernier mercato estival sous la forme d'un prêt en provenance de l'Hellas Vérone, le latéral droit algérien compte bien s'imposer en Serie A tout en planifiant minutieusement son avenir. Conscient de l'importance de son encadrement, le joueur a décidé de changer de représentant légal pour maximiser ses chances de signer un jour en Premier League, un championnat dont le style de jeu correspond parfaitement à ses qualités de vitesse et de percussion.

Pour y parvenir, Belghali a confié la gestion de ses intérêts au cabinet juridique international Cresta, basé à Bruxelles, et plus particulièrement à l'avocat belge de renom, Sébastien Ledure. Cet expert en droit du sport est très influent sur le marché des transferts, puisqu'il gère déjà les affaires de joueurs de classe mondiale à l'image de Romelu Lukaku, Memphis Depay ou encore Frenkie de Jong. C'est d'ailleurs lui qui a mené les récentes négociations de Lukaku avec l'Inter, la Roma et Naples.

Avant de penser à traverser la Manche pour imiter d'autres internationaux algériens, Rafik Belghali devra d'abord s'imposer sous le maillot grenat du Torino. Son avenir dans le Piémont semble d'ailleurs déjà tracé. L'accord passé avec l'Hellas Vérone comprend une obligation d'achat fixée à 8 millions d'euros (assortie de 10 % sur une future revente) et un contrat qui devrait le lier au club jusqu'en 2030. S'il n'a pas encore eu beaucoup de temps de jeu depuis son arrivée à la fin de l'été, la récente blessure de son coéquipier Niccolò Fortini devrait lui libérer une place de titulaire dans le couloir droit dès la reprise du championnat italien.

Actuellement absent du rassemblement de l'équipe nationale algérienne en raison d'une suspension infligée par la CAF à la suite du dernier match de la Coupe d'Afrique, Belghali va pouvoir se concentrer pleinement sur son intégration au Torino pour prouver sa valeur et, à terme, attirer le regard des écuries britanniques.

AMINE CHIAKHA TRÈS CONVOITÉ Sept clubs européens sur les traces de l'attaquant algérien

L'international algérien Amine Chiahkha suscite un vif intérêt sur Le Vieux Continent à l'approche du mercato hivernal. Actuellement sous les couleurs du club norvégien de Rosenborg, le joueur de 20 ans est suivi de près par pas moins de sept clubs, dont deux formations allemandes, prêts à passer à l'offensive dès le mois de janvier. Auteur d'une année remarquable en Norvège, Amine Chiahkha a laissé une empreinte indéniable en inscrivant 14 buts et en délivrant 3 passes décisives entre le championnat et la coupe nationale. Ses excellentes statistiques ont logiquement attiré l'attention de plusieurs recruteurs. Selon le média allemand "Fussball News", le Borussia Mönchengladbach et le SC Fribourg en Allemagne, l'AS Monaco et le Stade Rennais en France, le FC Séville en Espagne, ainsi qu'Anderlecht et la Gantoise en Belgique, ont tous manifesté leur souhait de s'attacher les services du jeune prodige pour renforcer leur secteur offensif.

Malgré cette cour assidue, arracher le buteur à son équipe actuelle nécessitera de solides arguments financiers. En effet, Amine Chiahkha est lié à Rosenborg par un contrat de longue durée qui s'étend jusqu'au 31 décembre 2030. Sur le marché des transferts, la valeur actuelle du joueur est estimée à 8 millions d'euros. Avec une concurrence aussi rude entre les différents prétendants européens, les négociations s'annoncent intenses pour espérer conclure l'arrivée de l'international algérien cet hiver.

ILS CONSTITUENT DÉSORMAIS UNE MENACE POUR NOTRE CHAMPIONNAT :

Les millions libyens s'attaquent au marché algérien

Le football libyen est en train de changer de dimensions sur le marché des transferts, et les clubs algériens commencent à en mesurer les conséquences. En l'espace de quelques mois, plusieurs défenseurs algériens évoluant dans des clubs de premier plan ont rejoint ou sont sur le point de rejoindre la Libye, attirés par des offres financières devenues particulièrement difficiles à refuser.

Le dernier exemple en date est celui de Naoufel Khacef. Le latéral gauche du CR Belouizdad a quitté le club algérois pour rejoindre Ahly Benghazi, après que la formation libyenne a activé sa clause libératoire. Selon plusieurs sources concordantes, le montant de cette clause s'élève à environ 12 millions de centimes, soit près d'un milliard de dollars.

Ce départ intervient alors que Khacef était encore lié au Chabab jusqu'en 2030 et constituait l'un des éléments importants de l'effectif. Son transfert illustre surtout la capacité croissante des clubs libyens à investir des sommes conséquentes pour attirer des joueurs évoluant dans le championnat algérien. Le cas Khacef n'est toutefois pas isolé. Durant

l'été, Mohamed Amine Tougaï, alors défenseur de l'Espérance de Tunis, a rejoint Al-Ahly Tripoli pour une opération estimée à 2 millions de dollars. Le montant du transfert a été rapporté par plusieurs médias tunisiens, confirmant l'importance des investissements consentis par les clubs libyens pour renforcer leurs effectifs. Quelques jours plus tard, un autre défenseur algérien, Hocine Dehiri, a également quitté l'USM Alger pour rejoindre Al-Ahly Tripoli. L'opération a été réalisée pour environ un million de dollars, selon les données disponibles sur le transfert. L'USMA avait officiellement annoncé le départ de son défenseur vers le club libyen en juillet dernier. Les trois opérations donnent une idée de la nouvelle puissance financière dont dispo-



PH. DR.

Naoufel Khacef

sent certains clubs libyens. En additionnant les montants annoncés pour Tougaï, Dehiri et Khacef, l'investissement dépasse les quatre millions de dollars, en quelques mois seulement.

UNE NOUVELLE CONCURRENCE POUR LE CHAMPIONNAT ALGÉRIEN

Cette tendance pose une question de plus en plus évidente : les millions libyens sont-ils en train de menacer l'attractivité du football algérien ?

Pendant longtemps, le championnat algérien a constitué une destination privilégiée pour les meilleurs joueurs locaux, tout en servant de tremplin vers les championnats européens ou du Golfe. Désormais, certains clubs libyens disposent d'un argument supplémentaire : leur capacité à proposer

des contrats et des indemnités de transfert suffisamment élevés pour convaincre des joueurs encore sous contrat avec des formations algériennes ou tunisiennes.

Au-delà de la perte sportive pour les clubs concernés, cette situation pourrait également pousser les équipes algériennes à revoir leur politique contractuelle, notamment en ce qui concerne les clauses libératoires.

La question n'est donc plus seulement de savoir si les joueurs algériens peuvent réussir en Libye, mais si les clubs libyens sont désormais capables de concurrencer directement les meilleures formations algériennes sur le marché des joueurs. Les prochains mercatos pourraient apporter une réponse encore plus claire à cette nouvelle bataille financière.

Hakim S.

LITIGES FINANCIERS

La FIFA sanctionne cinq clubs algériens

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a récemment annoncé une série de sanctions à l'encontre de cinq clubs de football algériens, leur interdisant d'enregistrer de nouveaux joueurs pour la saison 2026-2027. Parmi les équipes concernées par cette mesure, on retrouve des formations de première division, à savoir le CR Belouizdad, le CS Constantine et le MB Rouissat. Cette interdiction de recrutement s'étend également aux paliers inférieurs, frappant le RC Arbâa, qui évolue en deuxième division (groupe Centre-Ouest), ainsi que l'AS Ain M'lila, pensionnaire du groupe Est de la troisième division.

Ces mesures disciplinaires ont été prises par l'instance dirigeante du football mondial en raison de lourds contentieux financiers non résolus. En effet, ces sanctions découlent de l'accumulation de dettes par les directions de ces clubs, qui ont omis de régler les arriérés et les salaires d'anciens joueurs recrutés par le passé. Face au non-paiement de leurs dus, ces joueurs lésés ont fini par déposer plainte directement auprès de la FIFA, ce qui a déclenché l'application stricte de cette interdiction d'inscrire de nouvelles recrues jusqu'à la régularisation totale de leur situation.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER)

Des arbitres libériens pour Rangers International-MC Alger

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral libérien pour officier la confrontation aller entre Rangers International FC du Nigeria et le MC Alger, comptant pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, prévue le 18 octobre au MKO Abiola stadium d'Abeko-kuta. L'arbitre central sera Washington Dolo, qui sera assisté par Joel Doe et Thomas Konneh, tandis qu'Emmanuel Mensah est annoncé comme quatrième officiel. Washington Dolo, est un arbitre en pleine ascension. Il est arbitre FIFA depuis 2024. Il figure parmi les cinq arbitres centraux internationaux du Liberia recensés par la Fédération libérienne de football. Son parcours continental s'est notamment accéléré en 2024. Lors du tournoi WAFU Zone A U-17 au Sénégal, il a d'abord officié comme arbitre réserviste lors de Mauritanie-Guinée-Bissau, avant d'être désigné arbitre central pour Guinée-Bissau-Mali. En septembre 2025, Dolo a ensuite franchi un nouveau cap avec une première désignation en Ligue des champions de la CAF. Il a dirigé le match du premier tour préliminaire entre Dadjé FC du Bénin et Al-Ahly Tripoli de Libye, disputé au stade de Kégué à Lomé. Quelques semaines plus tard, il a également été au sifflet de la rencontre de Coupe de la Confédération CAF entre Al-Masry et Kaizer Chiefs, le 23 novembre 2025. La progression de l'arbitre libérien s'est poursuivie en 2026. Le 25 septembre dernier, il a dirigé le match des éliminatoires de la CAN 2027 entre le Soudan et l'Ethiopie, remporté 1-0 par le Soudan, assisté de ses deux compatriotes, Joel Doe (international 2019) et Thomas Konneh (2025). Pour rappel, le MCA s'est qualifié au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football, aux dépens du représentant nigérien ASN Nigelec (0-0) à Niamey (5-0) à Alger. De son côté, Rangers International FC a validé son billet en éliminant la formation béninoise de Sobemap aux TAB (5-4) après une égalité parfaite (1-1,1-1).

LIGUE 1 (4E JOURNÉE)

Duel à distance pour le leadership



La Ligue 1 Mobilis de football, reprendra ses droits à partir de mercredi, avec au programme la quatrième journée, marquée par un duel à distance pour la première place entre les deux clubs algérois : l'USM Alger et le CR Belouizdad, alors que le MC Alger, triple champion d'Algérie en titre, aura à cœur de confirmer son premier succès de la saison.

Le CRB accueillera l'USM Khenchela (13e, 2 pts), alors que l'USMA se déplacera à Ouar gla pour défier le MB Rouissat (7e, 3 pts). Deux rendez-vous importants pour les deux co-leaders, qui chercheront à confirmer leur bon début de saison. Sur sa lancée, le Chabab, version Nabil Maâloul, visera la passe de trois pour espérer s'emparer provisoirement du fauteuil de leader face à une équipe de l'USMK, auteure de deux nuls en autant de matchs à domicile, ayant précipité le départ de l'entraîneur Bilfel Dziri. L'USMA, n'est pas en reste. Les "Rouge et Noir", qui restent sur deux succès de rang, effectueront un long déplacement à Ouar gla avec l'intention de revenir avec le gain du match. Le MBR qui a raté son début de saison (un succès et deux revers, NDLR), abordera ce rendez-vous avec l'objectif de s'imposer et progresser dans le tableau face à une équipe usmiste qui partira favorite. Le MCA (7e, 3 pts), qui n'a disputé qu'un seul match jusqu'ici en raison notamment de sa campagne africaine en Ligue des champions, a parfaitement lancé sa saison en dominant le MB Rouissat (2-0) lors de la 3e journée. Avec trois points et deux matchs en moins, le Mouloudia accueillera le nouveau promu, le CR Témouchent (5e, 4

DERBY INDÉCIS AU 20-AOÛT 1955

Avec 5 points au compteur, l'ES Ben Aknoun occupe la quatrième place et tentera de préserver son invincibilité en accueillant son voisin et nouveau promu la JS El-Biar (7e, 3 pts), dans un derby indécis et ouvert à tous les pronostics. Un rendez-vous entre deux équipes qui n'ont pas déçu lors de la précédente journée : l'ESBA est revenue avec un point de son voyage à Khenchela (1-1), alors qu'El-Biar a signé la pre-

mière victoire de son histoire en Ligue 1 en surclassant la JS Saoura (4-0). La formation de Béchar a confié les rênes de l'équipe à Majdi El-Kourdi, qui succéda à Lotfi Boudraâ, limogé après l'élimination de la JSS au premier tour préliminaire de la Ligue des champions. Avec un seul point en deux matches et un match en retard, la JSS devra rapidement réagir. La réception de l'Olympique Akbou (7e, 3 pts) constituera donc le premier rendez-vous officiel d'El-Kourdi avec sa nouvelle équipe. De son côté, Akbou cherchera à se relancer après sa défaite à domicile face à l'USMA (2-3). Les Olympiens auront ainsi l'occasion de profiter du contexte délicat de leur adversaire pour tenter de revenir avec la victoire. De son côté, le CS Constantine (4e, 5 pts), voudra également tourner la page de sa déconvenue à Sétif. Les constantinois recevront l'US Biskra (13e, 2 pts) avec un seul mot d'ordre : gagner.

La formation constantinoise sera orpheline de son capitaine Ibrahim Dira, qui a écopé de huit matchs de suspension. La JS Kabylie (7e, 3 pts), devra réagir lors de la réception de l'ASO Chlef (15e, 1 pt). Les Canaris, qui comptent trois points, demeurent sur une défaite à Témouchent (1-0), tandis que Chlef n'a récolté qu'une seule unité après trois journées et cherche toujours son premier succès.

LE PROGRAMME

Mercredi, 7 octobre 2026 :
ES Ben Aknoun - JS El-Biar 18h00
CS Constantine - US Biskra 18h00
CR Belouizdad - USM Khenchela 20h00
Judi, 8 octobre 2026 :
MB Rouissat - USM Alger 18h00
JS Saoura - Olympique Akbou 18h00
MC Oran - ES Sétif 20h00
Vendredi, 9 octobre 2026 :
JS Kabylie - ASO Chlef 18h00
MC Alger - CR Témouchent 20h00

CYCLISME / GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER (1RE ÉTAPE)

Victoire du polonais Van Der Tuuk

Le cycliste polonais Danny Van Der Tuuk, sociétaire de l'équipe espagnole "Euskaltel-Euskadi", a remporté la première étape du Grand Prix International de la Ville d'Alger, disputée lundi, entre Rouiba, Zemmouri (wilaya de Boumerdès) Rouiba, sur une distance de 115.12 Km. Il s'est imposé en 2h07:58, devant son coéquipier chez "Euskaltel-Euskadi", l'Espagnol Iker

Claver Mintigui au moment où le Belge Gianni Marchand, de l'équipe "Tarteletto Iso-rex" a complété le podium, avec le même temps que le vainqueur. Le premier algérien à franchir la ligne d'arrivée a été le jeune Anes Riahi, de l'équipe "Madar Pro-Team", entré en quatrième position, avec un chrono de 2h08:33, s'emparant par la même occasion du maillot blanc du meilleur jeune. Ses

compatriotes, Hamza Amari (Madar Pro-Team), Oussama Mimouni (Madar Pro-Team) et Azzedine Lagab (MC Alger) sont entrés respectivement aux 9e, 10e et 11e place, avec le même temps que lui (2h08:33). À l'issue de cette première étape, Van Der Tuuk s'empare du maillot jaune de leader, ainsi que du maillot vert à rayures, destiné au meilleur sprinter, au moment où son coéquipier

chez "Euskaltel-Euskadi", Iker Claver Mintigui s'est adjugé le maillot à pois, destiné au meilleur grimpeur. Quatre-vingt-treize (93) coureurs, de 18 équipes ont pris le départ de cette première étape du Grand Prix International de la ville d'Alger, organisé du 5 au 7 octobre sur un parcours global de 605 Km, et inscrit au calendrier de l'Union Cycliste internationale (UCI) en catégorie 2.2.

PORTUGAL

CR7 pose une condition pour faire son retour en sélection

La crise entre Cristiano Ronaldo et le sélectionneur portugais Jorge Jesus semble loin d'être résolue. L'attaquant star a récemment fait part de son mécontentement face aux contradictions de son entraîneur et a fixé un ultimatum drastique qui pourrait bien compromettre définitivement la fin de son aventure internationale avec la Seleção.

Le feuilleton continue autour de l'avenir de Cristiano Ronaldo avec l'équipe nationale du Portugal. Alors que la trêve internationale bat son plein, les tensions entre le capitaine historique de la sélection et l'actuel directeur technique, Jorge Jesus, occupent le devant de la scène médiatique. Les récents développements indiquent que la relation entre les deux hommes s'enlise et devient de plus en plus complexe. Selon les informations rappor-



tées par le journaliste Rui Santos, l'attaquant d'Al-Nassr ressentirait une profonde colère face aux récentes déclarations publiques de son entraîneur. Cristiano Ronaldo perçoit de nombreuses contradictions dans le discours du staff technique concernant une potentielle convocation. D'un côté, Jorge Jesus a publiquement évoqué l'idée de voir le joueur revenir, mais de l'autre, il a fermement rappelé qu'il restait le seul décisionnaire quant au choix des joueurs appelés, en précisant qu'il n'avait d'excuses à présenter à personne.

Face à ces messages jugés paradoxaux et agaçants, Cristiano Ronaldo ne compte pas faire le premier pas. Il aurait formellement indiqué à son entourage proche qu'il n'avait aucune intention de revêtir le maillot du Portugal tant que Jorge Jesus conserverait son poste de sélectionneur.

Cette exigence est perçue par les observateurs comme une condition irréalisable à l'heure actuelle. En effet, un éventuel limogeage ou départ de Jorge Jesus semble hautement improbable sur le plan sportif. Arrivé aux commandes de l'équipe nationale après la dernière Coupe du Monde, le technicien réalise un parcours remarquable. Il a mené la formation portugaise à un bilan parfait lors de ses quatre premiers matchs de Ligue des Nations, décrochant des victoires convaincantes contre la Norvège, le Pays de Galles et le Danemark. Cette réussite sportive conforte incontestablement la position de l'entraîneur, laissant l'avenir international de Cristiano Ronaldo totalement plongé dans l'incertitude.

REAL MADRID

Le retour au premier plan des idées de José Mourinho

Longtemps qualifié de "dinosaurisme tactique" dont la philosophie appartiendrait au passé, José Mourinho voit paradoxalement ses concepts fondamentaux renaître dans le football d'élite moderne. Aujourd'hui, l'ère de la possession absolue et du jeu de position semble céder du terrain face à un pragmatisme assumé, redonnant soudainement ses lettres de noblesse aux principes historiques du technicien portugais.

Le style de José Mourinho a souvent été caricaturé et résumé à tort par l'expression "garer le bus". Pourtant, sa méthodologie s'appuie sur une structure tactique extrêmement rigoureuse, articulée autour de la maîtrise du terrain, de la compacité des lignes et de l'art de la transition offensive. Lors de ses grandes années avec Porto, Chelsea, l'Inter Milan ou le Real Madrid, ses équipes excellaient dans la défense en bloc médian ou bas. En réduisant drastiquement la distance entre la défense et le milieu de terrain, parfois à moins d'une dizaine de mètres, Mourinho rendait l'axe

impénétrable. Il laissait volontairement le ballon à l'adversaire dans des zones inoffensives avant de déclencher des pièges sur les ailes, suivis de contre-attaques d'une précision presque mécanique. Ces principes avaient fini par sembler obsolètes avec l'avènement du jeu de position extrême, popularisé par Pep Guardiola à la fin des années 2000 et adopté par de nombreuses académies. Le football moderne a commencé à privilégier les profils très techniques au détriment de l'impact phy-

sique et de la verticalité chers au Portugais. De plus, son refus perçu de faire évoluer ses propres méthodes lui a valu une étiquette d'entraîneur dépassé par l'évolution de son sport. Cependant, la roue tourne. L'obsession pour la possession a fini par créer des failles exploitables, poussant les adversaires à profiter des vastes espaces laissés dans le dos des défenses. Pour colmater ces brèches, de nombreux entraîneurs de premier plan sont aujourd'hui contraints de réintégrer les concepts "mourinhosques". Le bloc défensif très compact, la protection axiale stricte et la canalisation du jeu adverse vers les centres font un retour en force spectaculaire sur les bancs de touche européens. Fait intéressant, cette résurgence tactique résonne particulièrement avec les caractéristiques actuelles d'équipes comme le Real Madrid. L'effectif madrilène, taillé pour la vitesse, la puissance et l'explosivité avec des éléments comme Kylian Mbappé ou Vinícius Júnior, n'a pas besoin d'une possession stérile pour briller, mais correspond parfaitement à cet ADN de transition rapide. Si l'attaque madrilène affiche une belle rentabilité, c'est pourtant l'application défensive qui fait parfois défaut. Le manque d'automatismes derrière et les largesses du milieu de terrain viennent rappeler que les idées du "dinosaurisme", aussi actuelles soient-elles redevenues, exigent avant tout une discipline et une concentration défensive absolues pour fonctionner.

gala, a vite pris ses marques et l'ascendant. L'Italie a logiquement pris l'avantage grâce à un "ancien" de 27 ans, Gianluca Scamacca qui, en deux temps, a inscrit son premier but en sélection depuis trois ans (26e).

La Turquie, entraînée par l'Italien Vincenzo Montella et battue 4-1 à domicile par la sélection italienne le 28 septembre, a égalisé à la 61e minute par Aral Simsir qui a profité d'une erreur de marquage italienne. Les Azzurri ont quasiment aussitôt repris l'avantage sur une tête de Riccardo Calafiori (64e). Dans le final, celui qui doit incarner cette nouvelle Italie, Francesco Pio Esposito, peu après son entrée en jeu, a ajouté un troisième but (87e) et conforté la deuxième place du groupe 1 (7 pts). "On a un peu souffert au début, mais c'est globalement un bon match. Avec tous ces changements, c'était normal qu'on perde en fluidité, mais l'équipe s'est bien accrochée et a vite réagi après l'égalisation turque", a analysé Mancini sur la chaîne de télévision Rai Uno. "Il faudra continuer sur cette lancée en novembre, tout se jouera pour nous contre la Belgique", a-t-il prévenu.

LIGUE DES NATIONS

L'Italie, trop forte pour la Turquie, retrouve des couleurs

Pour la deuxième fois en une semaine, l'Italie a dominé la Turquie (3-1) lundi à Bologne, confirmant qu'elle était sur la bonne voie sous la conduite de Roberto Mancini, chargé de reconstruire une sélection absente des trois dernières Coupes du monde. Tout n'a pas été parfait pour la Nazionale, pendant son match contre la Turquie comme pendant cette fenêtre internationale conclue sur un bilan de deux victoires, un nul et une défaite (2-0 contre la Belgique à domicile lors de la première journée de cette Ligue des nations). Mais les Azzurri, privés du Mondial-2026 par la Bosnie-Herzégovine en finale des barrages européens, ont clairement repris quelques couleurs. Trois jours après avoir contrarié la France au Stade de France (1-1), ils n'ont pas tremblé contre la Turquie. Mancini avait pourtant décidé de ne titulariser que deux (Donnarumma, Bastoni) des onze joueurs qui avaient débuté contre les Bleus. Sans surprise, les vingt premières minutes ont été laborieuses et la Turquie a failli en profiter. Mais la jeune garde italienne lancée par Mancini et incarnée par Alessandro Romano, Daniel Maldini et Antonio Ver-

ARGENTINE

Le message poignant de Lionel Messi avant son ultime danse avec l'Albiceleste

À quelques heures de tirer définitivement sa révérence internationale face au Bénin, Lionel Messi s'est livré à cœur ouvert sur les réseaux sociaux. Après plus de deux décennies passées à défendre les couleurs de l'Argentine, le légendaire numéro 10 s'apprête à faire ses adieux à son équipe nationale lors d'une soirée qui s'annonce chargée en émotion à Buenos Aires.

Le moment que redoutait tout un pays est sur le point de se concrétiser. Ce mardi, dans l'antre du stade Monumental, Lionel Messi disputera son tout dernier match sous le maillot de l'Argentine. À 39 ans, le capitaine emblématique s'apprête à refermer un chapitre monumental de sa carrière, entamé il y a plus de vingt ans.

Conscient du poids historique et sentimental de cette dernière rencontre, « La Pulga » a tenu à partager sa nostalgie avec ses supporters. À l'issue de son ultime séance d'entraînement sous l'égide de la sélection, le champion a publié plusieurs clichés le montrant entouré de l'ensemble de ses coéquipiers et du staff technique. Une publication particulièrement touchante, accompagnée de quelques mots simples mais révélateurs de son état d'esprit, dans lesquels il confie que ces moments si particuliers vont profondément lui manquer.

La ferveur sera sans aucun doute à son paroxysme dans les tribunes pour saluer l'icône absolue de toute une nation. Afin d'accompagner ce départ historique, la Fédération argentine de football a prévu de multiples hommages tout au long de la soirée. Si l'opposition amicale face au Bénin sert de cadre à cet événement, l'enjeu sportif passera logiquement au second plan pour laisser place à la célébration d'un joueur qui a marqué à jamais l'histoire du football mondial. C'est une véritable page de légende qui s'apprête à se tourner sous le ciel de Buenos Aires.

FC BARCELONE

Andrés Iniesta rêve de revenir

Depuis plusieurs années, Andrés Iniesta s'est reconverti en tant qu'entraîneur. Après une première expérience avec Emirates Club, le champion du monde 2010 est resté aux Emirats arabes unis mais entraîne désormais le Gulf United FC. Un parcours jusqu'ici modeste mais qui fait penser à Xavi, qui avait d'abord entraîné au Qatar avant de retrouver le banc du Barça puis de devenir actuellement sélectionneur des Pays-Bas. Un destin qui ferait plaisir à Iniesta. Interrogé ce lundi par Mundo Deportivo, l'ancien milieu de 42 ans rêve d'un retour au FC Barcelone en tant que coach : « Le destin décidera de ce qui doit arriver. Évidemment, ce serait merveilleux de poursuivre ma carrière d'entraîneur, vu ce que le Barça représente pour moi, mais ce n'est pas un objectif prioritaire. J'ai toujours dit que mon rêve était d'être footballeur, et c'est à cette époque que j'avais des buts et des obsessions, à mon arrivée à Barcelone : réussir avec l'équipe première. C'étaient des objectifs, des choses dont j'étais très sûr.

MOBILISATION EN FRANCE

Journée inédite de manifestations et de blocages

La France a connu hier, la troisième journée majeure de mobilisation ActeIII à travers toutes les villes françaises, des lycéens, des étudiants et du personnel éducatif, rejoint par les syndicats et organisations de paysans, parents, acteurs politiques de la gauche française, en soutien à leurs revendications, exprimées, depuis la première mobilisation, 17 septembre, par les professeurs et leurs élèves, à Créteil, dans la banlieue sud-est de Paris.



France, entraînant l'amputation de sa main et une famille d'un lycéen de 16 ans a déposé dimanche une plainte pour « violences policières », après que leur fils ait perdu la vue de l'œil droit les jours précédents. Selon le procureur de la République, « les blessures du garçon laissent penser qu'il a pu être touché par un tir de balle en caoutchouc ». La Ligue des droits de l'homme (LDH) a dénoncé une « dérive globale de l'État de droit et un mépris des cadres juridiques » lors des interventions policières lors des manifestations des élèves, et d'autres affirment qu'en l'absence de « toute retenue quant à l'usage de la force, les autorités sont dans la répression de la liberté de manifester », dénonçant une « dérive globale ». estimant que le droit international n'était pas seulement « bafoué », mais en réalité « totalement piétiné ».

MACRON ASSITE À UN TIR D'ESSAI DU MISSILE BALISTIQUE STRATÉGIQUE M51.3

Après leur rencontre avec le ministre de l'Éducation 2 octobre dernier, alors que la mobilisation lycéenne se poursuivait, depuis plusieurs jours avec des blocages dans plusieurs établissements à travers la France, la tutelle n'a pas été dans « le dialogue constructif » selon des membres de la délégation des lycéens reçus. « Tant que nos revendications ne sont pas écoutées, le mouvement continuera » pour le mouvement des lycéens, lequel a été rejoint hier, par les étudiants et par de nombreux syndicats de différents secteurs, notamment de l'Éducation. Alors que le pays s'appropriait hier, à vivre « un mardi de la grande colère » à

travers la France avec des inquiétudes sur le cours de la mobilisation tout au long de la journée, une actualité suivie de par le monde, le président, Emmanuel Macron, a assisté hier, à un tir d'essai du missile balistique stratégique M51.3, effectué depuis le sous-marin nucléaire « Le Vigilant », au large du Finistère, dépourvu de charge nucléaire et le missile est retombé dans l'Atlantique Nord, à plusieurs centaines de kilomètres des côtes. Une autre France, était dans les rues, les boulevards de tout le pays, par la mobilisation et les marches de dizaines de milliers de lycéens, des organisations étudiantes, l'intersyndicale de l'Éducation nationale (Fédération syndicale unitaire – FSU, Confédération générale du travail – CGT, Force ouvrière – FO, Confédération française démocratique du travail – CFDT, Union nationale des syndicats autonomes – UNSA et Solidaires, unitaires, démocratiques – SUD), ainsi que la Confédération paysanne. À Paris, le cortège noir de monde est parti de la place de la République vers 14h, avec près de 40 000 manifestants, selon des médias locaux. Des blocages ont été signalés dès l'aube devant de nombreux établissements et universités, dont la Sorbonne. Vers 9h hier matin, l'une des entrées de Paris était bloquée au cours de Vincennes. Alors que dix enquêtes de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) ont été ouvertes et que le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, réunissait les procureurs généraux, la journée s'annonçait déjà décisive, la veille pour le mouvement des lycées et ses soutiens.

R. I.

ALORS QUE LES DÉFENSEURS DES DROITS L'HOMME LE DÉNONCENT L'UE adopte le texte de l'expulsion des sans papiers vers des pays tiers

L'Union européenne a adopté un nouveau « règlement retour » encadrant l'éloignement des étrangers sous le coup d'une obligation de quitter le territoire. Le texte permet notamment de recourir à des « hubs de retour » dans des pays tiers et renforce les mesures applicables aux personnes qui ne coopèrent pas à leur expulsion. Entré en vigueur le 2 octobre, le nouveau règlement européen encadre les procédures d'éloignement forcé des étrangers sous le coup d'une obligation de quitter le territoire d'un État membre. Les ressortissants algériens en situation « irrégulière » sont notamment concernés, comme le rapportent des médias locaux, par ces dispositions. Le nouveau dispositif est contesté par des associations de défense des migrants. Chiara Catelli, de l'ONG belge Plateforme pour la coopération internationale sur les migrants sans papiers (PICUM), estime qu'il risque d'intensifier les détentions et les expulsions et de renforcer la crainte des personnes sans papiers de solliciter les services publics ou une protection.

UNE EXPULSION POURRA AVOIR LIEU MALGRÉ L'INTRODUCTION D'UN RECOURS...

Le texte permet de transférer certaines personnes « expulsables » vers des centres de rétention, désignés comme des « hubs retour », situés dans des pays tiers. Ces structures pourront être établies dans des pays « respectant les normes internationales en matière de droits de l'homme », dont le principe de non-refoulement. Les mineurs non accompagnés sont exclus de ce dispositif, tandis que les familles avec enfants pourraient être concernées. Les personnes visées pourront être soumises à des mesures de rétention prolongées et à des interdictions d'entrée sur le territoire européen pouvant atteindre dix ans, voire 20 ans dans certains cas. Les États membres pourront aussi reconnaître les décisions d'éloignement prises par leurs homologues, un mécanisme qui pourrait devenir obligatoire dans trois ans. Le règlement instaure par ailleurs des sanctions pour les personnes refusant de quitter le territoire ou ne coopérant pas avec les autorités. Elles peuvent prendre la forme d'une réduction des allocations, d'amendes ou, lorsque le droit national le prévoit, de sanctions pénales. Autre changement : les recours contre les décisions d'éloignement ne seront plus automatiquement suspensifs. Une expulsion pourra ainsi avoir lieu malgré l'introduction d'un recours, sous certaines conditions. Les autorités seront aussi habilitées à fouiller les personnes et leurs biens, et saisir certains effets personnels et appareils électroniques.

R. I.

SUR LA DESTRUCTION POTENTIELLE DE LOS ANGELES OU SAN DIEGO

« C'est un tout petit prix à payer dans la guerre contre l'Iran » dira Trump

En campagne pour le Congrès, Donald Trump a qualifié la destruction potentielle de villes comme Los Angeles ou San Diego de « tout petit prix à payer » dans une guerre contre l'Iran. Balayant également la hausse des prix du carburant comme étant « artificielle », il a de nouveau promis une fin rapide du conflit. Lors d'un rassemblement le 5 octobre à Grand Island, dans l'État du Nebraska, à l'approche des élections au Congrès américain, le président américain Donald Trump s'est exprimé sur les risques qu'il était prêt à prendre dans le cadre d'une guerre contre l'Iran. Le locataire de la Maison Blanche a notamment qualifié d'« artificielle » la hausse des prix du carburant due aux combats au Moyen-Orient, soulignant qu'il s'agissait là d'un « petit prix à payer pour préserver la sécurité du monde et celle de notre pays ». Cependant, c'est en se disant prêt à sacrifier quelques villes américaines qu'il a le

plus fait sensation. « Ils peuvent détruire une ville. Qu'ils détruisent Los Angeles. Qu'ils détruisent San Diego », a-t-il lancé depuis la tribune, qualifiant ces risques de « tout petit prix à payer ». « Ce sera bientôt fini. C'est déjà presque terminé. Ils continueront peut-être encore un peu. Vous savez, ils disent toujours qu'ils ont un seuil de tolérance à la douleur très élevé. Ils en auront besoin. Croyez-moi, ils en auront besoin. Mais ça va prendre fin », a ajouté le président américain. La perspective du sacrifice de villes comptant plus de 5,2 millions d'habitants dans leur périmètre urbain, sereinement envisagée par Trump, a été accueillie par des ovations de la part des personnes présentes au rassemblement. Les négociations irano-américaines avancent péniblement Malgré les déclarations répétées de la partie américaine sur un accord prochain qui mettrait fin à la guerre au Moyen-Orient, le processus de négociation semble dans l'impasse. Les

tentatives de règlement du conflit se poursuivent néanmoins sous la médiation du Qatar et du Pakistan. Le 30 septembre, l'Iran a confirmé avoir reçu une réponse officielle des États-Unis à sa dernière proposition. Dans le même temps, le discours de Donald Trump se durcit de plus en plus. Début octobre, dans un entretien avec des journalistes, le président américain a lancé : « Soit nous concluons un accord, soit nous les faisons sauter ». Il a ajouté que la guerre prendrait fin « très bientôt, d'une manière ou d'une autre », sans préciser quelle option Washington privilégiait. La défense iranienne, quant à elle, reste sur le qui-vive : le 4 octobre, le porte-parole de l'armée iranienne, Mohammad Akraminia, a indiqué que l'Iran avait entamé des travaux visant à augmenter la portée de ses missiles balistiques à la suite de l'agression américaine. Il a justifié cette décision par l'augmentation de la distance entre les navires de la

marine américaine, désormais déployés à une distance pouvant atteindre 1 000 kilomètres des côtes iraniennes. Le même jour, Téhéran a durci sa position sur le détroit d'Ormuz : le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a déclaré que cette voie navigable d'importance stratégique ne serait pas rouverte tant que les sept conditions posées par le gouvernement iranien aux États-Unis, et fondées sur le mémorandum conclu à Islamabad en juin, ne seront pas remplies. Parmi celles-ci figurent la levée du blocus maritime américain, le déblocage des avoirs iraniens, la levée des sanctions sur les exportations de pétrole, la cessation des opérations militaires américaines, le retrait des troupes américaines du territoire iranien, l'indemnisation pour les dommages causés, ainsi que l'arrêt des attaques contre la République islamique et ses alliés régionaux.

R. I.

AU 27E TRAIN DE SANCTIONS JAPONAISES CONTRE LA RUSSIE

Moscou accuse Tokyo d'un «alignement aveugle» et annonce des représailles

Face au 27e train de sanctions japonaises, qui vise notamment le transport maritime et des dizaines de personnes, la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a fustigé une « politique irréfléchie de Tokyo, dictée par l'Occident ».

Moscou reproche au Japon de manquer d'autonomie stratégique et promet des contre-mesures proportionnées. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a dénoncé la nouvelle série de sanctions imposées le 2 octobre par le Japon à l'encontre de la Russie. Ce train de sanctions, qui en est déjà à son 27e, vise 33 personnes morales et neuf personnes physiques russes, ainsi qu'un certain nombre d'entreprises à l'étranger, et introduit pour la première fois des limites dans le domaine du transport maritime. La diplomate a qualifié ces mesures d'« illégitimes », affirmant qu'elles ne font qu'aggraver le peu qui reste des relations russo-japonaises. « Nous avons relevé les tentatives



Ph: DR

maladroites des autorités japonaises pour justifier ces actes hostiles – pourtant nullement provoqués de notre part – par "la situation actuelle autour de l'Ukraine". Elles vont jusqu'à les présenter cyniquement comme une prétendue "contribution au règlement pacifique" », a-t-elle souligné. Selon Maria Zakharova, Moscou voit dans ces actions « une nouvelle confirmation du manque d'autonomie » de la politique étrangère menée par Tokyo, dictée non pas par ses

intérêts nationaux, mais par « son alignement sans réserve sur ses "partenaires" de l'espace euro-atlantique, eux-mêmes obsédés de manière pathologique par l'idée d'infliger à la Russie une "défaite stratégique" ».

LA RUSSIE PROMET DES CONTRE-MESURES PROPORTIONNÉES

La porte-parole a également qualifié d'évident le fait que le gouvernement japonais, dirigé par la Première ministre Sanae

Takaichi, ne contribue pas à l'instauration d'une paix durable en Ukraine, mais ne fait que repousser cette perspective. En outre, d'après elle, Tokyo a une nouvelle fois fait preuve de mépris à l'égard du droit international et des accords bilatéraux. « Les actes inamicaux de Tokyo ne resteront pas sans contre-mesures proportionnées de notre part, lesquelles viseront avant tout les domaines qui présentent un intérêt pour le Japon », a-t-elle conclu. Les relations entre la Rus-

sie et le Japon se sont particulièrement détériorées en août, lorsque la visite du président russe Vladimir Poutine dans les îles Kouriles a suscité une vive réaction au Japon. Bien que, selon Moscou, le sort de ces îles ait été tranché depuis longtemps par des documents internationaux établissant les réalités issues de la Seconde Guerre mondiale, Tokyo a exprimé sa protestation et convoqué l'ambassadeur de Russie au Japon, Nikolaï Nozdrev, au ministère japonais des Affaires étrangères. Le diplomate russe a rappelé aux autorités japonaises que les déplacements du président russe sur le territoire national, y compris dans les îles Kouriles, relèvent exclusivement de la souveraineté de Moscou et ne peuvent faire l'objet de discussions avec des États étrangers. Sergueï Lavrov, chef de la diplomatie russe, a pour sa part critiqué les déclarations de Tokyo, les jugeant irrecevables.

Plus tard, l'ambassadeur du Japon à Moscou a été convoqué à son tour, et s'est vu clairement signifier : « Toute tentative de la partie japonaise, directement ou indirectement, de remettre en cause cette réalité évidente est totalement inacceptable et illégale. »

R. I.

PUB

AUX TRAVAUX DE LA 4^E COMMISSION DE L'ONU SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Les participants appellent à l'application de légalité internationale dans toute solution

Le débat au sein de la 4^e commission onusienne, sur le Sahara occidental, dernière question de décolonisation en Afrique inscrite aux Nations unies (ONU) et à l'Union africaine (UA) a été marqué par le fort soutien international à la cause du peuple sahraoui, lors des travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation, lors desquels plusieurs pays membres de l'Onu ont réaffirmé « le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination » appelant le Conseil de sécurité « au respect de la légalité internationale et à la mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'ONU sur le Sahara Occidental.

Lors de l'examen des points relatifs à « l'élimination du colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations » et à « l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux », plusieurs pays ont réaffirmé leur soutien de principe au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. La Namibie a rappelé que « le Sahara occidental constitue le dernier territoire colonisé d'Afrique », insistant sur « la responsabilité des Nations Unies de promouvoir



PH : DR

une solution juste et durable à la question, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes relatives à la décolonisation et au droit à l'autodétermination ». Elle a exprimé son « soutien au mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) » et à la tenue, a-t-elle poursuivi « d'un référendum sous l'égide de l'ONU dans le territoire, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination », appelant « à la pleine mise en œuvre des différentes résolutions du Conseil de sécurité et de l'Union africaine ».

« LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE ET LE DROIT INTERNATIONAL DOIVENT CONSTITUER LE FONDEMENT DE LA SOLUTION À LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL »

De son côté, l'Afrique du Sud s'est déclarée « profondément préoccupée » par la situation du peuple du Sahara occidental, affirmant que « son droit à l'autodétermination revêt une importance capitale et que la légalité internationale et le droit international doivent constituer le fondement de la solution au Sahara occidental. Cuba a, pour sa part, exprimé sa solidarité avec le peuple du Sahara occidental, privé depuis longtemps de leur droit à l'autodétermination, faisant part de sa profonde préoccupation de voir le Sahara occidental demeurer le dernier territoire soumis au colonialisme en Afrique. Elle a appelé à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'au-

todétermination, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale. Le Zimbabwe a renouvelé son soutien de principe au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que celui-ci demeure privé de son droit de déterminer librement son statut politique, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU et de l'UA. Le Mexique a également renouvelé sa solidarité avec le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, ainsi que son soutien aux bons offices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, soulignant l'importance de voir les efforts onusiens aboutir à une solution politique juste et durable à la question. Il a reconnu la contribution de la MINURSO au renforcement de la stabilité régionale. L'Angola a relevé que le Sahara occidental demeure le seul territoire inscrit sur la liste des Nations Unies des territoires non autonomes, soulignant que le règlement définitif de la question doit être conforme aux buts et principes de la Charte, et garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination. Elle a insisté sur la nécessité de relancer la dynamique politique, de préserver les canaux de communication et de créer les conditions propices à des négociations constructives, tout en poursuivant le soutien des acteurs régionaux, notamment l'UA, au processus conduit sous l'égide des Nations Unies.

R. I.

EN PRÉSENCE DE L'UA ET L'ONU

L'Ouganda organise la 1^{er} conférence sur les opérations militaires autres que la guerre

Plus de 18 pays ainsi que des représentants de l'Union africaine (UA) et de des Nations unies (Onu) achèveront demain, jeudi, leur conférence entamée, hier, à Kampala, Ouganda, la première du genre des chefs des forces de défense sur les opérations militaires autres que la guerre pour faire face aux menaces émergentes. Terrorisme, cyberattaques, régulation des drones et crises climatiques étaient au cœur de cet événement, qui vise à coordonner une réponse panafricaine. Organisée par l'armée et le ministère de la Défense ougandais, elle rassemble, depuis lundi, des représentants de plus de 18 pays, d'instances régionales, ainsi que les commandants des missions de

maintien de la paix de l'UA et de l'Onu. Au cours de cet événement, des experts en matière de défense et d'opérations militaires se penchent depuis lundi, de la manière dont les pays africains « peuvent renforcer leur capacité d'action face aux menaces émergentes et non traditionnelles » et également sur les menaces transnationales, telles la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la réglementation de l'usage des drones, la réponse aux catastrophes climatiques et la sécurité maritime.

L'IMPORTANCE DE LA « COOPÉRATION PANAFRICAINES » EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOULIGNÉE

Lors de l'ouverture de la

conférence, le chef d'état-major interarmées des forces de défense ougandaises, le général de corps d'armée Jack Bakasumba, a déclaré, selon les médias locaux que le contexte sécuritaire en Afrique « avait considérablement évolué et que les forces armées devaient désormais s'adapter à un large éventail de menaces », notamment, cite-t-il « le terrorisme, le crime organisé, la cyberguerre, les urgences sanitaires et les crises climatiques ». Selon lui, l'objectif de cet événement « est de dépasser les discussions habituelles et d'élaborer des mécanismes pratiques et coordonnés ». Bakasumba a appelé les pays africains à « renforcer leur capacité collective à y répondre », insistant sur « l'im-

portance de la coopération panafricaine en matière de sécurité ». Il a salué la contribution des dirigeants africains, des ministères de la Défense, des communautés économiques régionales et des partenaires « au développement à la préservation de la paix en Afrique », lequel continent notamment dans certains pays, les ingérences étrangères les ont plongé dans des tensions et des conflits, comme c'est le cas du Soudan, Libye. Mettant en avant le levier de la solidarité entre africains, il dira que « C'est cette solidarité, animée par l'esprit du panafricanisme, qui a permis d'améliorer et de préserver durablement la paix et la sécurité dans la région », a-t-il constaté.

R. I.

L'ARMÉE DE L'AIR NIGÉRIANE

«Le crash d'un avion militaire fait 32 morts dans le sud du pays»

Un avion de l'armée de l'air nigériane s'est écrasé lundi dans l'État d'Ondo, tuant ses sept membres d'équipage et ses 25 passagers, selon le ministre de l'Aviation et du Développement aérospatial. Le crash a été confirmé par l'armée et la police de l'État et dans un communiqué, le directeur des relations publiques et de l'information de l'armée de l'air nigériane (NAF, Ehimen Ejodame, a indiqué que « l'avion effectuait une mission de routine » lorsque l'incident s'est produit, rapportent des médias locaux. Le ministre a fait remarquer que le contrôle et la réglementation des aéronefs militaires ne relevaient pas de la compétence de son ministère ni de l'Autorité nigériane de l'aviation civile (NCAA). Dans un communiqué, le directeur des relations publiques et de l'information de la NAF, Ehimen Ejodame, a indiqué que l'avion effectuait une « mission de routine » lorsque l'incident s'est produit, rapportent des médias locaux. Un aéronef de l'armée de l'air nigériane (NAF) s'est écrasé dans la région d'Igbokoda, dans l'État d'Ondo, dans la matinée du 5 octobre, tuant ses sept membres d'équipage et ses 25 passagers, selon le ministre de l'Aviation et du Développement aérospatial, Festus Keyamo, qui a confirmé l'information sur son compte X. Le ministre s'est appuyé sur les informations fournies par les contrôleurs aériens concernant la disparition d'un avion militaire de type ATR-42, immatriculé NGR 931, qui faisait route de Benin City à Lagos. Le contact radio avec l'appareil a été perdu vers 9h13, a-t-il précisé, ajoutant que toutes les tentatives pour le rétablir s'étaient avérées infructueuses. Le responsable des relations publiques de la police de l'État d'Ondo, le commissaire adjoint Abayomi Jimoh, a annoncé l'ouverture d'une enquête, ajoutant que « les détails entourant l'incident sont encore en cours d'élucidation, les efforts se poursuivant pour établir les circonstances exactes ».

R. I.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER DE LA NAMIBIE

L'Algérie renouvelle sa disponibilité à poursuivre l'accompagnement

A cette occasion, le ministre de l'Energie Mohamed Arkab a renouvelé la disponibilité de l'Algérie à poursuivre l'accompagnement de la Namibie dans le développement de son secteur pétrolier et gazier et à mettre à profit l'expertise algérienne, notamment dans le domaine de la formation des compétences, à travers les établissements de formation spécialisés relevant du secteur. Il a également souligné la volonté de renforcer la présence du groupe Sonatrach sur le continent africain, dans le cadre de la politique de l'Algérie visant à développer les partenariats Sud-Sud. De son côté, Mme Shilunga réaffirme la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie et de bénéficier de son expérience dans le domaine des hydrocarbures. Elle exprime un intérêt particulier pour le développement de partenariats avec les entreprises algériennes, notamment le groupe Sonatrach, afin de contribuer au développement de la chaîne de valeur pétrolière et gazière en Namibie et de renforcer l'intégration et la coopération énergétiques entre les deux pays.

R. I.

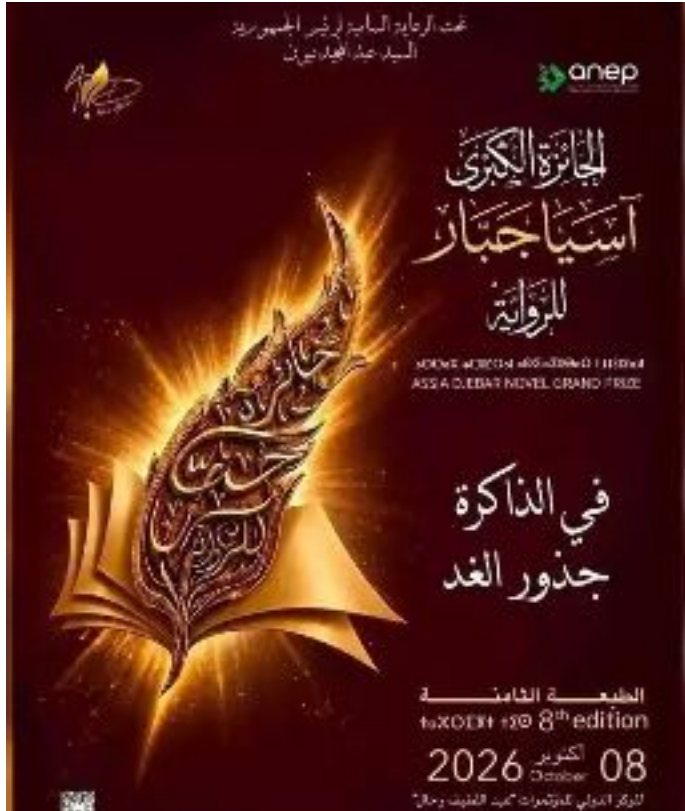
8^E ÉDITION DU GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

Le grand rendez-vous des lettres algériennes

Alger s'apprête à célébrer l'excellence littéraire. Ce jeudi, le Centre international de conférences "Abdelatif Rahal" accueillera la prestigieuse cérémonie de la 8^e édition du Grand Prix Assia Djebbar du Roman.

Une édition particulièrement riche qui mettra en lumière neuf œuvres finalistes explorant l'histoire, la mémoire et les profondes mutations de la société algérienne.

Organisé tous les deux ans par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), cet événement majeur rend hommage à l'illustre écrivaine et universitaire algérienne Assia Djebbar, disparue en 2015. Ce prix s'est imposé au fil des années comme une véritable institution, attirant l'attention des créateurs, des intellectuels et des maisons d'édition à l'échelle nationale et internationale. Sa vocation première reste de consacrer les meilleures œuvres romanesques rédigées dans les langues arabe, amazighe et française. La compétition s'annonce serrée cette année, avec une sélection finale révélée le 14 septembre dernier. Cette "short liste" a été méticuleuse-



ment opérée parmi un total impressionnant de 155 romans soumis au comité de lecture. Elle se compose de neuf ouvrages répartis équitablement entre les trois langues en lice. Pour la catégorie arabophone, les espoirs se portent sur "A'rach Ed'dem" de Hocine Aalam, "Er'rafrat" de Sarah Mohamed Maariche et "Aam Ar-rehma" de Khier Chouar. Du côté de la littérature amazighe, le choix s'est resserré autour de "D Asderfef" de

Chabha Ben Gana, "Tighri n Tudert" de Siham Harikenchikh et "Aggus" de Farida Sahoui. Enfin, la littérature d'expression française est représentée par "Partout le même ciel" de Hajar Bali, "Aménorrhée" de Sarah Haidar et "Ce que la mort m'a pris de toi" de Hosni Kitouni.

Selon les observations du comité d'évaluation, ces différentes œuvres se rejoignent et dialoguent autour de thématiques communes essentielles.

La mémoire, l'histoire et les évolutions sociales que connaît l'Algérie y tiennent une place centrale, avec un engouement tout particulier pour le genre du roman historique. La lourde tâche de départager ces talents littéraires incombe à un jury pluridisciplinaire de haut vol, présidé par le poète et traducteur Miloud Hakim. Ce panel rassemble des personnalités éminentes de la sphère culturelle, dont le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, les écrivaines Maïssa Bey, Meriem Guemache et Leïla Hammoutène, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe Cherif Meribai, le chercheur en langue amazighe Kouceila Alik, ainsi que les poètes Ahcene Mariche et Idir Bellali.

Ce rendez-vous tant attendu succède à une septième édition marquante, tenue en 2024. Pour rappel, cette précédente cérémonie avait couronné Inam Beyoud pour son roman en langue arabe "Houaria", El Hachemi Kerrache pour son récit en tamazight "1954, Talalit n ussirem", et Abdelaziz Otmani pour son œuvre francophone "La lune en miettes". Les regards sont désormais tournés vers le jeudi prochain pour découvrir les nouveaux visages qui inscriront leur plume au palmarès de ce prix prestigieux.

R. C.

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA Engouement populaire pour un spectacle de théâtre de rue

Un spectacle de théâtre de rue, présenté dimanche à la place de la "Révolution", au centre-ville d'Annaba, dans le cadre de la 8^e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine, a drainé une foule nombreuse. Pendant 40 minutes, cette prestation, axée sur le théâtre féminin qui continue d'élargir ses horizons et d'explorer de nouveaux espaces de création, a été animée par les jeunes participants à l'atelier "Espaces ouverts", encadré par le metteur en scène et comédien tunisien Nizar Kchaou. Le public a interagi avec spontanément avec cette représentation qui a fait sortir les adeptes du 4^e art des planches vers les espaces ouverts, favorisant ainsi un contact direct entre les comédiens et le public. Cette activité a permis aux participants de traduire sur le terrain les enseignements de l'atelier "Espaces ouverts", dispensé trois jours durant à la Maison de la culture Mohamed Boudiaf d'Annaba, en mettant à profit l'expression corporelle, la synchronisation des mouvements, l'improvisation et le contact direct avec le public, tout en abordant des thématiques humaines et sociales à travers une performance collective dynamique. Des citoyens et des acteurs du champ culturel ont salué ce type d'initiatives qui contribuent, selon eux, à rapprocher le théâtre du citoyen, à animer l'espace public et à permettre à toutes les catégories d'âge d'apprécier le 4^e art hors des salles traditionnelles. L'introduction du théâtre de rue dans le programme de cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à favoriser l'échange d'expériences entre les participants, tout en investissant les espaces publics et le patrimoine architectural de la ville d'Annaba pour proposer des spectacles alliant la mémoire des lieux à l'expression théâtrale contemporaine, a-t-on appris auprès des organisateurs. Les travaux de ce festival, qui a proposé un programme varié alliant représentations théâtrales, ateliers de formation et laboratoires de création, prendront fin lors d'une cérémonie de clôture marquée par la remise des prix aux lauréates. Une visite guidée des différents sites archéologiques et monuments historiques de la ville d'Annaba, notamment le site et le musée d'Hippone, est également au programme au profit des participants, avant un spectacle musical et chorégraphique qui sera animé par la troupe "Kadar".

FIBDA 2026

Clôture en beauté de la 9^e édition

La 18^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) a baissé le rideau ce lundi à l'esplanade de Riadh El Feth. Porté par une affluence remarquable, ce grand rendez-vous culturel a célébré la créativité algérienne et internationale, récompensant les jeunes talents du manga et du cosplay lors d'une cérémonie de clôture festive. Organisée sous le slogan « Le roman graphique... carrefour du dessin et du verbe », cette édition a tenu toutes ses promesses. Cinq jours durant, le festival a offert au public une immersion totale dans l'univers du 9^e art à travers de nouvelles publications, des ateliers de formation et des conférences animées par des professionnels venus du Japon, d'Égypte, de la République démocratique du Congo, de Tunisie et des États-Unis. Le commissaire du festival, Salim Brahimi, s'est félicité de la forte affluence d'un public de tous âges, soulignant que cet engouement témoigne de la passion croissante des Algériens pour la bande dessinée et l'art du manga. La journée de clôture a été principalement marquée par la remise des prix récompensant les lauréats des différents ateliers destinés aux jeunes, aux enfants et aux étudiants de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger (ENSBA). L'un des moments forts de l'événement a été la remise des distinctions de la 6^e édition du concours spécial de manga, initié par l'ambassade du Japon en Algérie. L'ambassadeur japonais, M. Suzuki Kotaro, a personnellement récompensé Ziad Adlane (1^{er} prix), Fella Maya (2^e prix) et Meziane Mohamed (3^e prix). Félicitant les jeunes prodiges, le diplomate a salué le rôle du FIBDA, qu'il considère comme un

véritable pont culturel et artistique entre le Japon et l'Algérie. L'incontournable concours de Cosplay a également rendu son verdict sous l'œil expert d'un jury présidé par la dessinatrice américaine Alitha Martinez. Les efforts et l'imagination des participants ont été salués par plusieurs consécutions : Abdelwadoud Kerkar a remporté le prix de la meilleure performance individuelle, Sami Rebbache a décroché celui du meilleur costume, le

duo de Taghourt Djaafar a été primé dans sa catégorie, et Laamamra Okba s'est illustré en offrant le meilleur spectacle. Soutenu par le ministère de la Culture et des Arts depuis sa création en 2008, le FIBDA continue ainsi de s'imposer comme un carrefour d'échanges incontournable, stimulant la créativité des jeunes générations et offrant une vitrine internationale de choix pour promouvoir le dynamisme de la bande dessinée algérienne.

BOX OFFICE

Avengers : Endgame redevient le plus gros succès de l'histoire du cinéma

Sept ans après sa sortie initiale, le blockbuster de Marvel s'impose de nouveau au sommet du box-office mondial. À la faveur d'une ressortie stratégique en salles, Avengers : Endgame a comblé l'écart qui le séparait d'Avatar pour s'arroger définitivement le titre de film le plus lucratif de tous les temps, cumulant désormais 2,925 milliards de dollars de recettes. L'écart de 124 millions de dollars qui séparait le premier volet d'Avatar d'Avengers : Endgame semblait infranchissable avant ce mois de septembre 2026. Pourtant, la ressortie en salles du mastodonte de 2019 a prouvé que rien n'était hors de portée pour les super-héros menés par Iron Man et Captain America. Rebaptisé Avengers - Endgame Encore pour l'occasion, le long-métrage des frères Russo a récolté 125 millions de dollars à l'international depuis le 13 septembre. Avec un cumul historique de 2,925 milliards de dollars, il

devance désormais le chef-d'œuvre de James Cameron de deux millions.

Ce duel de titans au sommet du box-office n'est pas inédit. Endgame avait déjà régné en maître entre 2019 et 2022, avant que les Na'vi de la planète Pandora ne reprennent l'avantage grâce à leur propre ressortie en salles, qui précédait l'arrivée du deuxième opus de la saga. Marvel et Disney appliquent aujourd'hui exactement la même méthode : cette nouvelle exploitation en salles sert de rampe de lancement idéale pour faire le lien avec le prochain épisode, Avengers : Doomsday, attendu dans les salles obscures le 16 décembre.

Pour garantir l'affluence, les studios américains n'ont pas lésiné sur les arguments de vente. Ils ont d'abord proposé une version restaurée aux images plus chaudes et contrastées, spécialement mise en valeur pour les spectateurs se rendant dans les salles équipées de l'Infinity

Vision, le format de projection haut de gamme de Disney lancé en avril dernier. L'appât principal résidait toutefois dans la promesse de cinq minutes de scènes exclusives de Doomsday, une annonce qui a massivement attisé la curiosité des fans.

Si la redécouverte sur grand écran de ce spectacle grandiose a ravi la majorité du public, la promesse des images inédites a néanmoins laissé un goût d'inachevé, certains spectateurs n'hésitant pas à dénoncer un habile coup de communication. Ces séquences exclusives, reléguées à la toute fin du film, se résument en réalité à quatre extraits d'à peine trente secondes. Si elles s'avèrent excitantes pour les passionnés purs et durs en teasant la destruction du multivers et en conseillant le visionnage de la série Loki avant Doomsday, elles n'apportent que peu de substance aux spectateurs moins mordus.

**Recette
du jour****Blanquette de
poulet
revisitée**

Ingrédients pour 4 personnes:

- 500 g de morceaux d'escalope de poulet
- 1 oignon
- 1 blanc de poireau
- 2-3 carottes
- 250 g de champignons des olives vertes déssalées
- 1 gousse d'ail dégermée
- sel et poivre blanc
- 1 jaune d'oeuf
- 65 g de beurre ou margarine
- 2 cuillères à soupe de farine
- jus d'1 citron 1/2 citron pour moi
- 1 bouquet garni thym, persil et laurier pour moi

INSTRUCTIONS

On commence par faire revenir les champignons dans une poêle avec 1

cuillère à soupe de beurre (margarine) durant 3 min (ne pas oublier de saler les champignons) et réserver. Faire fondre de l'huile d'olive et une noisette de beurre (margarine) dans une marmite et ajouter l'oignon haché, laisser suer 5 min sans laisser prendre de couleur, ajouter ensuite les escalopes de poulet coupées en petits morceaux. Faire revenir tranquillement les morceaux d'escalope durant 5 min à peu près, ajouter le bouquet garni les légumes (carottes, blanc de poireaux et champignons, ail) et couvrir d'eau (ne pas hésiter à rajouter de l'eau afin de couvrir le poulet). Cuire à couvert durant 1 h à feu doux ou jusqu'à ce que les

escalopes et les légumes aient cuits. Retirer les morceaux de poulet, les légumes et le bouquet garni, et mixer la sauce à l'aide de mixeur plongeant afin d'obtenir une sauce lisse, réserver cette sauce. Préparer le roux pour lier la sauce: faire fondre le beurre dans la casserole et ajouter la farine (2 cuillères à soupe pour moi) tout en remuant avec une spatule en bois. Ajouter un peu de jus de cuisson sur feu moyen en faisant attention à ce que le roux n'attache pas et laisser cuire un peu, ajouter au fur et à mesure la sauce (on peut utiliser par la suite un fouet c'est plus pratique), et laisser cuire la sauce quelques

instants en augmentant un peu le feu. Hors du feu ajouter le jus de citron et le jaune d'oeuf, il ne faut pas que la sauce soit trop chaude sinon le jaune va cuire avant d'avoir eu le temps de remuer, bien remuer la sauce. La sauce est prête, on remet les escalopes, les légumes et les champignons en ajoutant les olives préalablement déssalées, assaisonner de poivre blanc. Remettre sur feu doux afin de réchauffer les légumes. Personnellement enfin de cuisson je rajoute une petite cuillère de bouillon de volaille que je réduit en poudre pour donner plus de goût, rectifier l'assaisonnement et parsemer de persil (facultatif).

Gâteau du Jour**Gâteau renversé aux
oranges caramélisées****INGRÉDIENTS :**

Caramel :

- 50 g sucre
- 2 c-a soupe eau
- 15 g beurre
- Gâteau renversé aux oranges :
- 3 oranges ou selon la taille
- 150 g farine
- 40 g farine de maïs
- 150 g sucre
- 1,5 c-a café levure chimique
- 1/2 c-a café sel
- 50 g beurre fondu
- 120 ml lait
- 1 oeuf
- 1 c-a café zeste d'orange
- 1 c-a café extrait de vanille

INSTRUCTIONS

Préchauffer le four à 180 C. Beurrer le fond d'un moule amovible et couvrir de papier sulfurisé. Préparer le caramel en versant le sucre et l'eau dans une casserole mélanger bien et porter à ébullition. Quand la couleur caramel se forme



retirer du feu et ajouter le beurre mélanger jusqu'à ce qu'il fonde. Verser ce caramel dans le moule. Disposer des rondelles d'oranges. Prendre soin de bien couvrir la surface. Dans un saladier verser les ingrédients secs (farine, sucre, farine de maïs, sel, levure chimique). Mélanger bien le tout. Dans un autre saladier verser les ingrédients liquides (lait, oeuf, beurre fondu, zeste d'orange et extrait de vanille). Fouetter bien le tout.

Incorporer les ingrédients liquides dans les ingrédients secs tout en mélangeant avec un fouet on doit obtenir une préparation lisse. Verser délicatement sur les oranges. Lisser la surface. Entourner environ 40 minutes et surveiller la cuisson (pour ma part 50 minutes) tester la cuisson en enfonçant la lame de couteau qui doit en ressortir séché.

Laisser tiédir avant de démouler en plaçant un plat sur le gâteau et en retournant, retirer délicatement le papier sulfurisé. Garnir si désiré de cerises confites et saupoudrer la surface de sucre glace.

**Conseil du jour****MANGER 4 À 6 DATTES PAR JOUR...**

TROIS À QUATRE SEMAINES AVANT LA DATE PRÉVUE D'ACCOUCHEMENT PEUT RACCOURCIR LA DURÉE DU TRAVAIL DE PLUSIEURS HEURES ET DIMINUER LES SAIGNEMENTS POST-PARTUM

**Le
saviez-
vous ?**

La consommation d'une seule cuillère à café de gingembre moulu quelques fois par semaine réduit l'inflammation dans le corps et élimine la graisse du foie, améliorant ainsi la fonction de cet organe de désintoxication important.

Bon à savoir !**La menthe**

est une plante aromatique que l'on retrouve souvent en cuisine, dans la nourriture mais également dans les boissons. De plus, elle éloigne mites, pucerons, rongeurs et moustiques ce qui en fait une plante répulsive très utile au potager ou même au rebord de la fenêtre dans un pot.

**Astuce du jour:****La laque pour cheveux**

la sauveuse pour l'enfilage des aiguilles. Si enfiler une aiguille est le fléau de votre existence, laissez tomber la loupe; nous avons une solution de couture plus simple. Prenez plutôt une laque pour cheveux et vaporisez l'extrémité du fil pour le raidir, ce qui le rendra infiniment plus facile à guider dans le chas de l'aiguille.

**CITATION
DU JOUR**

« Ceux qui abandonnent ne gagnent jamais, ceux qui gagnent n'abandonnent jamais »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL-EULMA
MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 - PRIX : RIGHAZIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Mahdjouba et Zamane Chark, jumelé de base

Le champs de course d'El-Eulma sera ce jour le théâtre du prix Righazia, une épreuve délicate et à surprises support des deux paris mutuels urbains « quarté et quinté » sur une distance encore courte de 1200m. Douze pur sangs arabes âgés de 3 ans et plus tenteront de s'illustrer, tous n'ayant pas totalisé la somme de 116.000 DA en gains et places depuis le premier avril 2026 avec une surcharge de 1 kilo par tranche de 23.000 DA cumulés durant la même date de la condition de la course du jour, il se présenteront au départ dans des conditions particulièrement homogènes ce qui promet un beau spectacle et une épreuve indécise qui est très moyenne et réunira des chevaux aux trajectoires variées et affichant des états de forme identiques mais le véritable juge restera toutefois le profil du parcours. Un parcours qui exige autant de vivacité et rigueur et surtout il ne faut pas perdre de l'impulsion aux derniers mètres de l'arrivée. Il faut être bien calé dans le groupe avant de produire l'effort au moment opportun. Donc pour les cinq places du podium, la lutte s'annonce acharnée et la prudence vivement recommandée, plusieurs concurrents présents dotés d'un brin de vitesse finale pourraient venir brouiller les cartes et rappeler que dans ce type de course rien n'est jamais acquis mieux vaudra donc élargir les choix de jeux pour sécuriser ses chances et capter le maximum de combinaisons de ce pari qui a tout d'un piège redoutable.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. FARDIX.** Ce n'est pas un foudre de guerre créant l'exploit épisodiquement, ce mâle de 8 ans misera cette fois sur ses retrouvailles avec son premier jockey A. Lachi pour venir s'inviter parmi les lauréats de l'épreuve.
- 2. CHALHANI.** Il reste sur une belle deuxième place sur 1100m lors de sa dernière sortie n'étant pas dépourvu de

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AD. LAGHOUAG	1	FARIDIX	A. LACHI	56	10	PROPRIÉTAIRE
Y. TEDJANI	2	CHALHANI	T. ALI OUAR	56	4	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	3	EL KESSE	O.CHEBBAH	56	3	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAHI	4	BARBAROUS	B. BERRAH	56	7	B. BERRAH
AD. LAGHOUAG	5	KAID AL MAJD	A. LECHEHAB	56	2	PROPRIÉTAIRE
Y. BOUCHAMA	6	LOKIS	M. BOUCHAMA	56	8	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	7	MAHDJOUBA	T. LAZREG	55	12	B. BERRAH
A. LEHAS	8	ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	55	9	H. HEBRI
S. BERRAH	9	IZDHIHAR DAYEM	Y. MOUISSI	55	1	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	10	MAHBOUBA	D. BOUBAKRI	55	11	D. BOUBAKRI
ABH. DEKHNOCHE	11	MANEL MAJD	CH. ATTALLAH	54	5	AB. KARA
N. BOUCHELAGHEM	12	NASR WATEN	AB. ATTALLAH	54	6	MED. HAMIDI

- moyens il ne devrait pas forcer sur ses grandes aptitudes pour épingler à son tableau de chasse l'épreuve du jour.
- 3. EL KESSE.** Absent depuis le mois d'avril dernier, mais il aura l'avantage de se produire sur sa distance de prédilection fera partie des meilleures chances de l'épreuve qui nous intéresse.
- 4. BARBAROUS.** Seuls plaideront en sa faveur son métier et le savoir faire de son jockey pour tenter d'effacer son dernier échec.
- 5. KAID AL MAJD.** Au-dessous du lot.
- 6. LOKIS.** Malgré ses deux échecs, il serait imprudent de négliger ses chances car il trouve en la circonstance le jockey M. Bouchama pour la 3e fois.
- 7. MAHDJOUBA.** Cette femelle bai de 5 ans qui bénéficie d'un bel engagement devrait convoiter l'une des plus hautes marches du podium.

- 8. ZAMANE CHARK.** C'est un coursier qui reste avec zéro faute depuis février dernier, cette fois aussi visera les premières marches du podium.
- 9. IZDHIHAR DAYEM.** Bien placé que beaucoup d'autres concurrents, ce mâle de 9 ans qui affronte un lot largement à sa portée, fera partie des coursiers les plus en vue de ce pari.
- 10. MAHBOUBA.** Elle vient de faire preuve de rapidité dans un parcours similaire à celui du jour, cette protégée de l'excellent entraîneur jockey D. Bou-

- bakri jour encore cette fois les premiers rôles.
- 11. MANEL MAJD.** Attention, elle bénéficie d'une belle monte devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure du choix dans cette épreuve des plus ouvertes.
- 12. NASR WATEN.** Tous les atouts plaident en sa faveur, le sérieux de son écurie et les qualités techniques de son entraîneur et surtout l'efficacité de son jockey du jour pour venir chambouler l'arrivée.

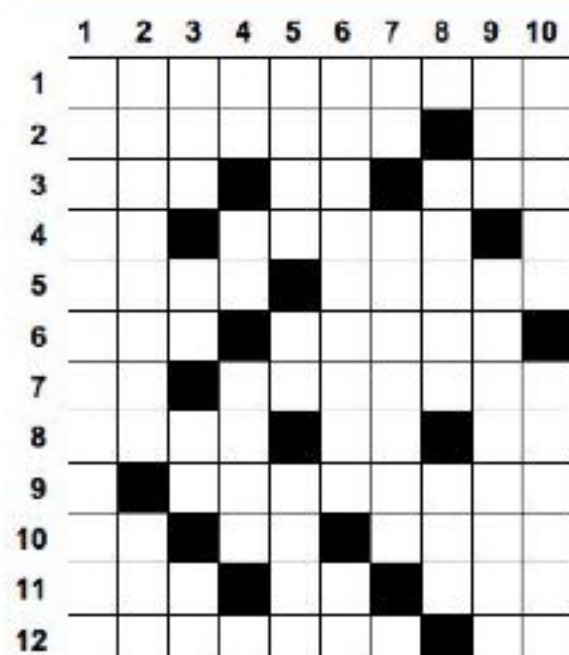
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. MAHDJOUBA - 8. ZAMANE CHARK- 3. EL KESSE - 9. IZDIHAR DAYEM - 10. MAHBOUBA

LES CHANCES

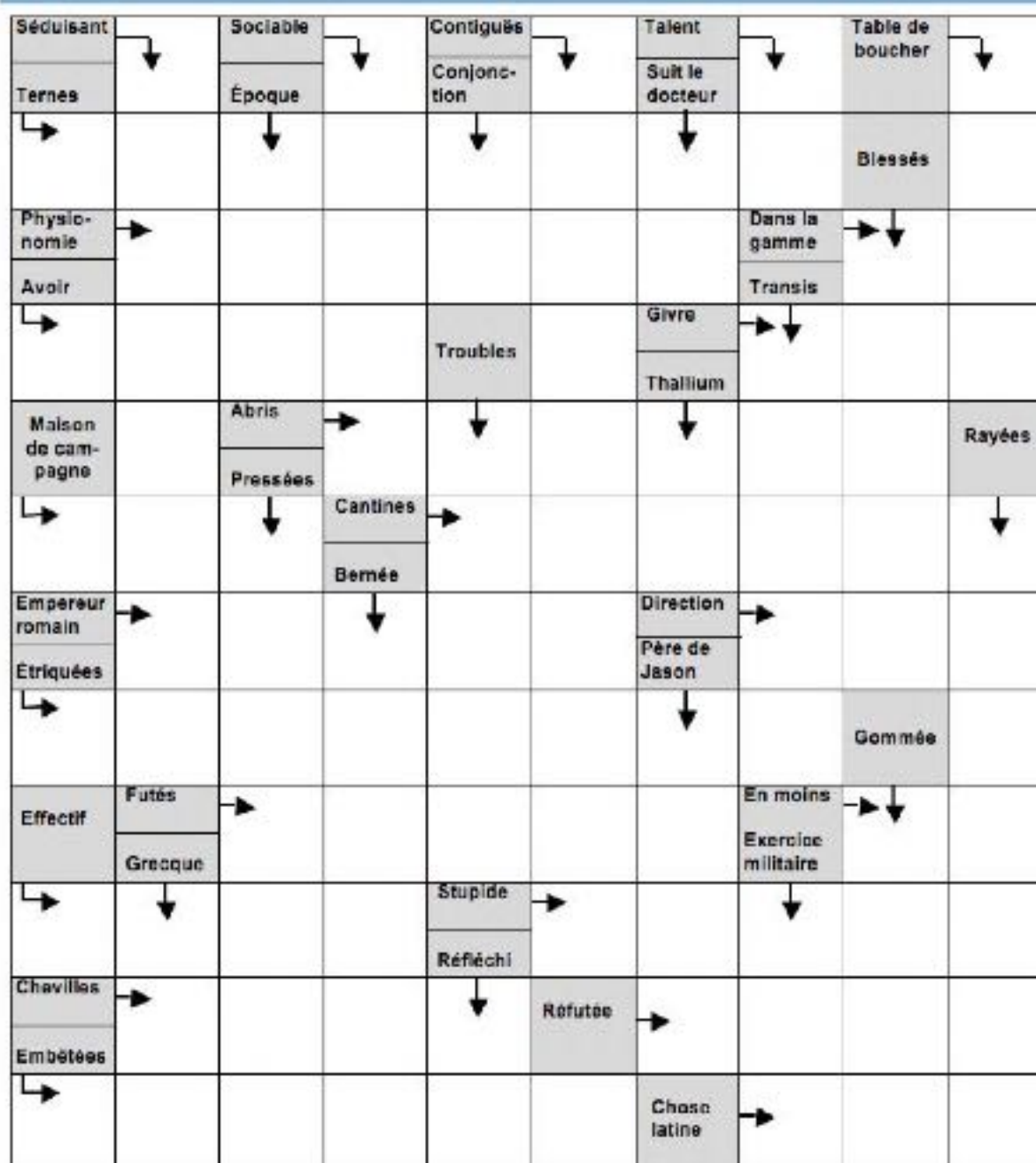
2. CHALHANI - 12. NAR WATEN

Mots croisés**HORizontalement**

1 - Intermédiaires - 2 - Canepetière - Gallium - 3 - Dément - Deux ôtés de trois - Souverain - 4 - Césium - Ornement sacerdotal - 5 - Question d'un test - Série de zigzags - 6 - Pageot - Lie - 7 - Molière de huit - Cachés - 8 - Étendue - Pronom - Romain - 9 - Confirmé - 10 - Bas de gamme - Protecteur - Bêtes - 11 - Épuisé - Thallium - Formel - 12 - Plats - Réfléchi.

VERTICALEMENT

1 - Entretien privé - 2 - Singe - Écorce de chêne - 3 - Vieil Indien - Copulative - Signe musical - Stère - 4 - Roulement de tambour - État-major - Rembourse - 5 - Allure - Bronzait les pharaons - Meneur - 6 - Ensemble des habitudes verbales d'un individu - Article - 7 - Double voyelle - Travaux pénibles - 8 - Repli - Atome - 9 - Le moi - Ternes - 10 - Bienheureux - Méridienne.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Mise bas des animaux (11 lettres)

R	E	T	N	P	R	F	R	S	D	S	I	O	N	R	U	O	S
E	R	R	I	P	R	E	T	E	L	E	N	T	E	T	B	E	T
I	C	U	A	A	I	E	L	A	M	R	O	N	N	O	N	S	N
T	N	O	N	T	R	I	S	I	A	E	I	E	U	N	O	U	E
R	A	C	R	I	C	E	J	E	U	C	D	R	R	I	T	E	M
O	C	U	L	A	T	G	L	U	N	R	G	R	T	U	I	R	E
M	O	I	T	N	R	O	E	U	V	T	E	G	E	J	C	E	G
C	T	E	O	A	U	R	A	N	R	E	A	R	R	D	E	N	E
E	C	H	N	R	E	S	O	I	U	I	N	T	E	A	O	O	L
E	N	D	D	I	S	I	N	N	T	I	N	I	S	I	N	L	
U	A	E	R	I	T	D	O	R	M	O	R	A	L	O	I	N	A
Q	L	P	D	C	E	I	O	P	I	I	T	I	I	E	N	M	E
R	B	U	I	C	T	U	R	T	E	N	I	A	H	R	O	O	I
A	E	V	I	A	I	E	C	R	E	I	T	U	O	R	E	L	T
N	E	S	T	L	C	A	N	I	A	S	E	G	A	R	O	I	R
O	E	N	L	I	R	T	O	R	T	E	T	I	S	I	V	V	O
M	E	E	S	F	L	E	T	U	A	N	E	T	S	A	V	E	S
T	E	X	E	L	P	R	E	P	E	I	R	E	S	I	A	I	N

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLEGEMENT - ASSIDUE - AUTEL - BLANC - BOURG - CANCRE - COURT - COURTIER - DELICATE - DENT - EDREDON - EVICTION - FRACTION - FRANC - GRAIN - GRAND - HAINE - HONTE - IMPRECIS - INDECISE - JUIN - JUVENILE - LENT - LOURDE - MISERE - MONARQUE - MORTIER - NAIN - NIAISERIE - NORMAL - NOTICE - OLIVE - ONEREUSE - ORAGE - PERPLEXE - PRESENTATION - PRIERE - RELIURE - ROUTIER - SAIN - SORTIE - SOURNOIS - STERILITE - TENTATION - TORT - TROUILLE - UNCINE - URINAIRE - VASTE - VISITE -

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORizontalement :**

1. Flavescent - 2. Limite - Cor - 3. Oc - Cr - To - 4. - Mouts - Unau - 5. Morues - ANP - 6. Saper - Ti - 7. Ra - Is - Al - 8. Duel - Ànier - 9. Tlemcen - 10. Sa - Er - Hé ! - 11. Émises - Sue - 12. Sel - Sil - Tu.

VERTICALEMENT :

1. Flemmardises - 2. Li - Oô - Au - Âme - 3. Amours - Et - Il - 4. Victuailles - 5. Et - Seps - Ères - 6. Sec - Se - AM - Si - 7. Ru - Ranch - 8. Ec - Na ! - Liées - 9. Notant - En - Ut - 10. Troupier - Feu.

MOTS FLÉCHÉS**HORizontalement :**

Eunectes - Bourre - As - Ni - Lui - Fms - Clé - Fut - Loi - Bêtes - Nèpe - Étal - Idée - Osé - Snob - Sot - Ac - Tuer - TT - Olé ! - Rouer - Preste - Tee.

VERTICALEMENT :

Rubicond - Cor - Nô - Liées - Le - Veule - Pentes - Cru - Be - Oû - Striée - Obéré - EE - Utes - Ro - Os - Étetés - Ut - AM - Sa - Ôtée - Messe - Lettré.

**MOTS MASQUÉS
DIATRIBE**

Deux trafiquants de drogue
arrêtés à Sétif

Les éléments de la 7ème Sûreté urbaine de Sétif ont mis fin aux agissements de deux repris de justice, âgés de 27 et 33 ans, lors de deux opérations distinctes ciblant le trafic de substances psychotropes. La première intervention, initiée suite à l'exploitation de renseignements, a permis d'appréhender le premier suspect en flagrant délit au quartier des 1014 logements, alors qu'il tentait de se débarrasser d'un sachet contenant 50 cap-

sules de différentes marques préparées pour la revente. Le second individu a quant à lui été interpellé au quartier des 450 logements en pleine transaction, avec en sa possession 14 gélules de Prégabaline ainsi qu'une somme de 13 000 DA issue de ce commerce illicite. À l'issue des procédures, deux dossiers pénaux ont été constitués à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif.

Sûreté
d'Alger:
saisie de plus
de 6 000
capsules de
psychotropes

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de deux individus et à la saisie de plus de 6.000 capsules de psychotropes, a indiqué, lundi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Gué de Constantine, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a procédé, durant la semaine écoulée, à l'arrestation de deux individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de substances psychotropes", précise le communiqué. Cette opération "fait suite à l'exploitation d'informations signalant les activités d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic illicite de substances psychotropes, les investigations menées sur le terrain ayant permis d'arrêter les suspects et de saisir 6.420 capsules de psychotropes de type +Prégabaline+, 200 g de cannabis, et de trois lames utilisées pour la vente de ces substances", ajoute la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Hussein-Dey pour trafic de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé", conclut le communiqué.

Interpellation d'une femme à Chlef
pour escroquerie et usurpation
de fonction

Les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Chlef ont procédé à l'interpellation d'une femme de 47 ans, fortement soupçonnée d'être impliquée dans une affaire d'escroquerie et d'usurpation de fonction liée à une profession réglementée. Cette opération, menée avec précision par la brigade criminelle, a été exécutée conformément aux dispositions de l'article 26 du code de procédure pénale et en vertu d'une autorisation officielle délivrée par le procureur de la République près le tribunal de Chlef. La suspecte aurait manipulé et escroqué plusieurs individus en se faisant passer pour ce qu'elle n'était pas.



Dans le sillage de cette affaire, les services de police ont lancé un appel public afin d'élargir l'enquête et d'identifier l'ensemble des personnes lésées. Toute personne ayant été victime des agissements de cette femme ou détenant des informations pertinentes est invitée à se rappro-

cher de la brigade criminelle de la wilaya. Cette démarche permettra aux autorités de recueillir de nouveaux témoignages et de formaliser les plaintes, des éléments cruciaux pour achever les procédures légales et faire toute la lumière sur cette affaire d'escroquerie.

Disney annonce un dessin
animé sur Lionel Messi



Sur le point de prendre sa retraite internationale avec l'Argentine, Lionel Messi fait l'objet d'un projet de la part de Disney. En effet, via sa plateforme Disney +, le géant américain de l'audio-visuel a annoncé la sortie du dessin animé "Messi et les Géants" lors de la San Diego Comic-Con Málaga qui met à l'honneur Lionel Messi. Cette création s'inspire de Lionel Messi et suit les aventures de Leo, un garçon de 12 ans qui est fan de l'attaquant argentin et se retrouve prisonnier d'une réalité parallèle avec des géants. Il devra utiliser le football pour pouvoir rentrer chez lui.

Plus de 347 millions d'enfants
exposés aux risques liés
au phénomène El Nino

Plus de 347 millions d'enfants dans une centaine de pays et territoires devraient être exposés à des conditions météorologiques marquées par des précipitations inhabituelles entre octobre et décembre en raison du phénomène climatique El Nino, augmentant les risques de sécheresses et d'inondations sévères, a alerté, mardi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Selon une analyse publiée par l'Unicef, le phénomène El Nino attendu pour la période 2026-2027 devrait figurer parmi "les plus intenses jamais enregistrés". Ce phénomène climatique récurrent, caractérisé notamment par une hausse des températures dans certaines parties de l'océan Pacifique, perturbe les régimes météorologiques à travers

le monde. La directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell, a souligné que, pour les enfants, El Nino "représente bien plus qu'un phénomène climatique, puisqu'il peut entraîner une hausse des déplacements, de la malnutrition, des pénuries d'eau et des maladies, tout en perturbant la scolarité et en aggravant les difficultés financières des familles".

Arrestation d'un individu pour
agressions et vols à main armée à Djelfa

Dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité urbaine, les éléments de la 9ème sûreté urbaine de la wilaya de Djelfa ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation d'un jeune homme d'une vingtaine d'années impliqué dans plusieurs affaires criminelles. Cette intervention fructueuse fait suite à plusieurs plaintes déposées par des citoyens ayant été victimes de vols et d'agressions sous la menace d'une arme blanche. Les investigations minutieuses et les recherches sur le terrain menées par les services de police ont permis d'identifier rapidement le suspect et de procéder à son interpellation. Lors de son arrestation, les forces de l'ordre ont saisi en sa possession une certaine quantité de substances psychotropes. À l'issue de l'enquête et de l'accomplissement de toutes les procédures légales, le mis en cause a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes. Il devra répondre de lourds chefs d'inculpation, à savoir coups et blessures volontaires à l'aide d'une arme blanche, vol sous la menace et détention de psychotropes, mettant ainsi un terme à ses agissements ayant ciblé la quiétude des citoyens.

50 millions d'enseignants
supplémentaires nécessaires
d'ici 2030 dans le monde

Cinquante millions d'enseignants supplémentaires seront nécessaires, d'ici 2030, à l'échelle mondiale, ont déclaré l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Internationale de l'éducation. Dans un message conjoint publié lundi à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre, ces organisations ont appelé à accorder davantage d'importance aux enseignants et à la profession enseignante. Selon les prévisions citées dans le message conjoint, 44 millions d'enseignants supplémentaires seront nécessaires pour parvenir à l'enseignement primaire et secondaire universel,

et six millions pour l'enseignement pré-primaire. Le message souligne que le recrutement de nouveaux enseignants est tout aussi indispensable que la rétention des enseignants expérimentés. Il insiste également sur la nécessité de garantir que la profession enseignante offre des parcours professionnels motivants, épanouissants et durables, notamment en permettant aux enseignantes d'accéder à des postes à responsabilités. Cette année marque le 60e anniversaire de l'adoption par l'UNESCO et l'OIT de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. Ce texte constitue un instrument international de référence définissant les normes relatives aux droits, aux responsabilités et aux conditions de travail des enseignants.

EXPRESS- HISTORIQUE

Sel de vie (2)



AUX POINGS

« Il est impératif de poursuivre, avec persévérance et efficacité, les efforts de lutte contre le terrorisme, le narcotrafic et les crimes connexes, contribuant ainsi à consolider la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du territoire de cette importante Région »

Le Général d'Armée Saïd Chengriha, lors de l'installation du nouveau Commandant de la 1ère Région militaire





Dans la journée : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 57 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 76 %

Dohr : 12h36
Assar : 15h52
Maghreb : 18h26
Îcha : 19h44

Jeudi 26
Rabi' al-thani
Sobh : 05h23
Chourouk : 06h49

UN HOMMAGE DE LA NATION A ÉTÉ RENDU, HIER À ALGER,
AU DÉFUNT BOUALEM BOUALEM

L'Algérie perd un homme d'État

La dépouille du défunt Boualem Boualem, le directeur de Cabinet de la présidence de la République, est arrivée hier à Alger. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de hauts responsables de l'État et des membres de la famille du défunt, se sont recueillis devant la dépouille du défunt déposée au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumedienne. Le président Tebboune a ainsi rendu un dernier hommage au défunt et récité la Fatiha du Saint Coran devant sa dépouille, avant de présenter ses condoléances à sa famille. Pour leur part, les hauts responsables de l'État présents sur les lieux se sont également recueillis devant la dépouille du défunt.



missions qu'il a assumés, un modèle d'engagement, gardien de la confiance, fidèle à sa patrie et à son travail. De la quintessence de son parcours professionnel en tant que juge, et connaisseur avisé du domaine juridique et judiciaire, et de sa pratique et sa sagesse dans la gestion, il a puisé l'autorité et la considération, entouré d'affection et de respect alors qu'il bénéficiait de la confiance du président de la République, en tant que conseiller pour les affaires juridiques et judiciaires, puis directeur de cabinet de la présidence de la République, où il a témoigné du plus haut degré de dévouement dans l'accomplissement des hautes missions qui lui étaient confiées, avec une vigilance extrême et une grande rigueur. » Le message conclut : « Nous perdons avec son départ un responsable compétent, un patriote jaloux, et un être humain remarquable, charismatique, cher et précieux alors qu'il a rendu l'âme. »

UN PARCOURS RICHE AU SERVICE DU PAYS

Le regretté, qui était magistrat et juriste, a gravi les échelons de plusieurs responsabilités administratives et institutionnelles au sein de l'État. La dernière en date étant sa nomination par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en tant que directeur de Cabinet de la présidence de la République le 2 janvier 2024, après avoir dirigé le cabinet par intérim l'année précédente. Tout au long des années passées dans ses responsabi-

lités, le défunt a fait preuve d'une personnalité modérée et d'une vision profonde, ayant débuté sa carrière dans le corps de la magistrature au tribunal d'Oran en 1982 puis en tant que conseiller à la Cour suprême. Comme il fut également élu membre du Conseil de la nation pour la wilaya de Tiaret. En 2016, il a été nommé à la tête de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication et, en 2020, le président de la République l'a nommé conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires. Puis, et en 2023, il était nommé conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, des relations avec les institutions, des enquêtes et de l'habilitation. Le défunt était reconnu pour sa maîtrise des missions dont il avait la charge et sa présence était liée à des étapes marquantes de l'action politique et administrative, mettant son expertise et son expérience au service des débats et des rencontres auxquels il participait, laissant derrière lui un riche héritage et un grand parcours de don et de sacrifice au service de la patrie.

F. G.

AMICAL L'Algérie domine le Niger

La sélection algérienne de football a dominé son homologue nigérienne 2-1 n match amical, disputé hier soir, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Le Niger a été le premier à trouver le chemin des filets dans ce match, et dès la 12e minute de jeu, grâce à N'dri, et c'est le fraîchement incorporé Mohamed Bachir Belloumi qui égalisé pour les Verts, sur coup franc magistral à la 53e minute de jeu. A force d'insister, les hommes du coach Brahim Hemdani ont réussi à obtenir un pénalty à la 72e minute de jeu, par l'intermédiaire d'Adil Boulbina, et qui fut transformé dans la foulée par le capitaine Ramy Bensebaïni (2-1). Ce match amical contre le Niger intervient en clôture du stage de préparation, programmé par le sélectionneur Brahim Hemdani pendant cette date Fifa, dans le cadre de la campagne de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027).

R. S.

AIR ALGÉRIE ÉLARGIT SON RÉSEAU Deux vols hebdomadaires vers Tripoli dès le 28 octobre

Dans le cadre de la dynamique de renforcement et d'élargissement de son réseau, Air Algérie reprendra, à compter du 28 octobre 2026, ses vols vers Tripoli, la capitale libyenne, à raison de deux liaisons par semaine, a indiqué la compagnie. Les vols à destination de l'aéroport international de Mitiga seront programmés chaque mercredi et vendredi, permettant ainsi de rétablir la desserte régulière entre Alger et la capitale libyenne. Cette reprise s'inscrit dans la dynamique engagée par Air Algérie pour développer son réseau aérien et renforcer les liaisons avec plusieurs capitales africaines, tout en consolidant la position de l'aéroport international d'Alger comme plateforme de correspondance. La compagnie a récemment lancé ou repris plusieurs liaisons vers des destinations en Afrique, en Europe et en Asie, notamment N'Djamena au Tchad, Libreville au Gabon et Luanda en Angola, ainsi que Manchester au Royaume-Uni, Berlin en Allemagne et Doha au Qatar.

Ania N.

SOUDAN Le PAM condamne une frappe contre deux camions d'aide alimentaire

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fermement condamné une frappe aérienne ayant visé, dans l'Etat du Kordofan-Sud au Soudan, deux camions transportant de l'aide alimentaire, faisant un mort parmi les chauffeurs, a indiqué le PAM dans un communiqué. Selon la même source, « des efforts étaient en cours pour recueillir davantage d'informations sur les circonstances de l'attaque survenue, samedi dernier, notamment sur l'ampleur des dégâts causés au chargement de produits alimentaires ». L'agence onusienne a appelé au « respect du droit international humanitaire, à la protection des civils et des infrastructures civiles, et à garantir la circulation sûre et sans entrave des travailleurs humanitaires et des cargaisons d'aide ». Le PAM a souligné que « ces incidents mettent en évidence l'environnement sécuritaire qui devient de plus en plus difficile au Soudan et les risques auxquels sont confrontés les travailleurs humanitaires lorsqu'ils fournissent une aide vitale aux populations dans le besoin ». Il a réaffirmé son engagement à acheminer l'aide en toute sécurité aux millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui dépendent de l'assistance humanitaire à travers le pays. Les deux camions affrétés par le PAM se dirigeaient de Dilling vers Kadougli, dans le Kordofan-Sud, dans l'ouest du pays. Ils portaient des signes clairement identifiables indiquant leur caractère humanitaire lorsqu'ils ont été bombardés.

L.Zeggane

SOUS-RIRE

France :
L'affrontement entre la police et les lycéens se poursuit

